

BEDOUI,
DEPUIS
TEBESSA :

Les citoyens titulaires de passeports biométriques obtiendront bientôt automatiquement leur carte nationale d'identité

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

AVIS AUX LECTEURS

Le quotidien national d'information **DK News**, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit :
Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00
Fax : 023.38.47.95

www.dknews-dz.com

Mercredi 6 janvier 2016 - 25 rabie al awal 1436 - N° 1185 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - UE

La coopération énergétique avec l'Algérie est une priorité de la stratégie énergétique de l'UE

Le Commissaire européen à l'énergie et au climat, Miguel Arias Canete, a réaffirmé son engagement à renforcer la coopération entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie dans le domaine de l'énergie, qualifiant cette coopération de "priorité" de la stratégie de l'Union de l'énergie adoptée au début de l'année 2015.

ALGÉRIE-FINLANDE
Volonté de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique

P. 16

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

M. AHMED OUYAHIA :

Consolidation de l'unité nationale et renforcement de l'Etat de droit, axes majeurs

pp. 4 à 7

► Bouteflika veut que les consultations prennent un caractère d'un "dialogue national"



► L'avant-projet de révision constitutionnelle s'articule autour de cinq axes visant notamment la consolidation de l'unité nationale et de la démocratie, le renforcement de l'Etat de droit et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions.

Ph. M. Maita/Keo

GROUPE SAÏDAL
Inauguration du 1^{er} centre national de bioéquivalence

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES LE CONFIRME
L'instance de la fetwa sera mise en place d'ici mars

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE : M^{me} NOURIA BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ À SIDI BEL-ABBÈS
Convention prochaine entre le ministère de l'Education nationale et la DGSN

P. 8

SANTÉ

ARRÊTER VRAIMENT DE FUMER : Mais oui, c'est possible

Pages 12-13

RÉGIONS

SÉTIF :
Les SMA s'ouvrent aux handicapés moteurs

P. 9

VOLLEY-BALL

(JO-2016/TOURNOI QUALIFICATIF) ALGÉRIE : BELACEL :
«On jouera à fond nos chances»

P. 20

MDN

Découverte de 15 kg de produits explosifs, 2 bombes et 2 canons de confection artisanale à Bouira

P. 3

Météo



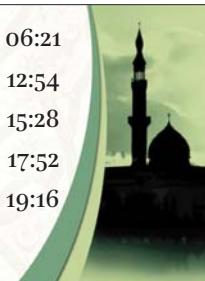
Max Min

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 13° | 08° |
| Oran | 17° | 08° |
| Annaba | 23° | 11° |
| Béjaïa | 14° | 09° |
| Tamanrasset | 25° | 14° |

Horaires des prières

Mercredi 25 rabie el aouel 1437

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:21 |
| Dohr | 12:54 |
| Asr | 15:28 |
| Maghreb | 17:52 |
| Isha | 19:16 |



DK NEWS

Nouveaux numéros de téléphone et de fax



Le quotidien national d'information *DK News* dont le siège est sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tel : 023-38-47-97/023-38-48-00 – Fax: 023-38-47-95.

JUSQU'AU 16 JANVIER AU PALAIS DE LA CULTURE 8^e Salon d'automne

Le Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, abrite jusqu'au 16 janvier 2016, le vernissage du 8^e Salon d'automne. La manifestation a enregistré depuis son ouverture la participation d'artistes peintres, sculpteurs et photographes.

► LES 8 ET 9 JANVIER 1^{ères} journées du CAC d'Annaba

En collaboration avec la SAOM et avec la participation des centres anti cancer de Sétif, Batna et Constantine, le Centre Hospitalo-Universitaire de Annaba, organise les 8 et 9 janvier 2016, les 1^{ères} journées du CAC d'Annaba. Il s'agit d'une rencontre d'évaluation des différentes spécialités impliquées dans la prise en charge du cancer; elle rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan national du cancer. A cette occasion, le coordinateur national du Plan Cancer le Pr Zitouni, présentera les grandes lignes du plan (2015/2019). Le Professeur Gerbaulet fera pour sa part une conférence sur la Curiethérapie à haut débit. Un état des lieux des CAC sera présenté par les différents spécialistes en matière d'oncologie, radiothérapie, médecine nucléaire, chirurgie carcinologique et biologie moléculaire. Les Professeurs Bouzid et Berber présenteront des communications sur l'onco immunothérapie et l'apport de la médecine nucléaire.

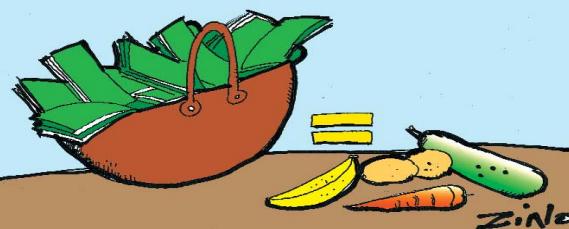
LES 13 ET 14 JANVIER À SKIKDA Journée de formation sur la sécurité sociale en Algérie



Le directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), M. Acheuk-Yousef Chawki, présidera les 13 et 14 jan-

vier 2016 à l'hôtel Royal tulipe de Skikda, les travaux d'une session de formation au profit des journalistes sur «La sécurité sociale en Algérie.»

PRODUITS DE CONSOMMATION : HAUSSE DES PRIX GÉNÉRALISÉE

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA 1^{re} édition de «Algerian Leadership»

En collaboration avec le Club scientifique d'hydraulique et le groupe Cevital, l'université de Béjaïa organise ce matin à partir de 9h, à l'auditorium du campus Aboudao, la première édition de «Algerian Leadership». L'événement qui regroupe des succès stories, des exemples types de leadership, des opérateurs économiques, des porteurs de projets et des étudiants en quête d'inspiration en vue de créer un écosystème entrepreneurial, favorise le dialogue et la communication de projets de start-up. Le programme comportera des communications d'entrepreneurs et leaders qui ont osé innover et entreprendre leurs projets.

JEUDI AU TNA Spectacle de chants populaires



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise jeudi 7 janvier à partir de 19h au théâtre national algérien (TNA) Mahiedine-Bachtarzi, un spectacle de chants populaires avec la troupe Cheikh Zain Mahmoud.

► JUSQU'AU 9 JANVIER À DAR EL BEÏDA Portes ouvertes sur le diabète et ses complications

En collaboration avec la commune de Dar El Beïda, l'Association des diabétiques de la willaya d'Alger, organise jusqu'au samedi 9 janvier 2016 à l'esplanade de la mairie, des journées portes ouvertes sur le diabète et ses complications.



► La SDA lance une enquête de satisfaction auprès de sa clientèle



Dans un souci d'amélioration continue de ses relations avec sa clientèle, la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA), réalise en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), une enquête clients via son Centre d'appel CAP SDA. L'enquête 2015 qui a débuté le 31 décembre 2015 se poursuivra jusqu'au 15 janvier 2016. Un panel de clients sera contacté, par téléphone, à travers le 3303 du centre d'appel de la société. La SDA remercie d'avance ses clients pour leur aimable participation à cette enquête qui contribuera à faire progresser le service rendu de la société.

COLLECTIVITÉS LOCALES

M. BEDOUI, DEPUIS TEBESSA : « Le véritable défi consiste en la création d'une dynamique économique au niveau local »

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a indiqué, hier à Tebessa, que "le véritable défi" au niveau local consistait en la création d'une dynamique économique génératrice de richesse.

"Les communes doivent exploiter leurs spécificités dans la création de la richesse et l'accompagnement des jeunes, notamment les universitaires pour l'obtention de postes d'emploi", a déclaré le ministre lors de l'inauguration du siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Chérea à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. "Les moyens technologiques sont importants, mais doivent accompagner la dynamique escomptée visant à assurer des postes d'emploi, créer la richesse et trouver des solutions aux problèmes du citoyen", a indiqué M. Bedoui lors de la visite du centre des documents biométriques de cette commune. Le ministre a, dans ce cadre, souligné l'importance de mettre un terme à la bureaucratie pour répondre aux



besoins des citoyens et dynamiser le développement des communes. Par ailleurs, M. Bedoui a souligné que "les responsables doivent assumer

pleinement leurs responsabilités, affirmant que "la loi sera appliquée à ceux qui n'assument pas leurs responsabilités".

"Celui qui n'a pas encore compris qu'il est au service du citoyen 24h/24h, doit céder la place aux plus consciencieux", a-t-il martelé.

Réitérant la disponibilité de l'Etat à poursuivre les efforts pour relancer le développement local à travers l'accompagnement et les programmes supplémentaires", M. Bedoui a souligné la nécessité d'établir une "cohésion entre les responsables" et d'éviter les différends. Lors de l'inauguration de 200 Logements publics locatifs (LPL), le ministre a souligné que l'objectif de l'Etat était de parachever les projets de logements programmés en 2016-2017 et mettre un terme à la crise du logement en Algérie.

COMMUNICATION

M. HAMID GRINE L'A ANNONCÉ À PARTIR D'ORAN : « Nouveau cycle de formation au profit des journalistes élargi au grand public »

Un nouveau cycle de formation au profit des journalistes et du grand public a été lancé hier à Oran par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

"Ce nouveau cycle est élargi au grand public et est programmé pour l'ensemble des wilayas du pays", a indiqué le ministre dans une allocution prononcée à l'ouverture de la première session.

"La diffusion de la culture déontologique constitue l'objectif essentiel de cette action mettant en œuvre l'initiative du président de la République pour la professionnalisation des acteurs de l'information et de la communication", a précisé M. Grine.

"Connaitre les médias: le citoyen a le droit à une information fiable" a été le thème générique de ce premier atelier animé à la salle de conférences de la Grande Mosquée Ibn Badis d'Oran, devant quelque 600 participants, entre journalistes, responsables d'organes de presse, imams, étudiants, cadres du mouvement associatif et chargés de la communication auprès des différents corps institutionnels.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), Abdelhak Kazi-Thani et des élus locaux ont également pris part à cette séance de formation dispensée par le directeur général du quotidien "El-Djoumhouria", Bouziane Benachour.

Le journalisme est un métier qui s'exerce "au service exclusif du

citoyen et au service d'une information fiable", a souligné M. Benachour lors de cette rencontre coïncidant avec le 40ème anniversaire de la transition du contenu d'El-Djoumhouria (ex-La République) vers la langue nationale.

"L'exercice du métier exige le retour aux fondamentaux, à savoir la morale, l'éthique et la déontologie", a expliqué M. Benachour, estimant que "cela permet d'éviter les pièges de l'information sensationnelle dénuée de vérité, plus proche de la rumeur que de l'information vérifiée".

"Parler de liberté de la presse c'est aussi parler de responsabilité.

De responsabilité envers le lecteur, le téléspectateur, l'auditeur...", a-t-il ajouté en faisant valoir "les règles de conduite à observer, à s'imposer à soi, des règles embellies de valeurs et de principes pour gagner à soi le citoyen".

Le conférencier a mis l'accent sur l'importance de diverses notions telles que "l'honnêteté intellectuelle", "le respect de tous les avis", "la distinction entre l'information et le commentaire", "la vérification de l'information qu'on se propose de donner au citoyen", et "le respect du citoyen, de son intelligence, de son honneur". C'est en ce sens que les conseils de déontologie ont été créés, des conseils à l'autorité aussi bien morale et symbolique mais également contrainte, susceptible de prendre des mesures disciplinaires contre des professionnels qui ont failli à ce



devoir de respect du citoyen, de sa dignité", a relevé M. Benachour.

"À la fin de décembre 2015, plus de 4.000 journalistes algériens avaient obtenu leurs cartes professionnelles", a-t-il rappelé, observant que "le dit document institue la protection de la fonction, lui donne un cadre légal et une transparence plus grande".

La carte professionnelle, a-t-il estimé, permet aussi de "mettre de l'ordre dans la profession dans un contexte marqué par des débâcles de communication qui nous arrivent des canaux de diffusion induits par la démocratisation des télécommunications, de l'information, de l'internet et des réseaux sociaux, portant un sacré coup à la communication traditionnelle".

GROUPE SAÏDAL Inauguration du 1^{er} centre national de bioéquivalence

Le centre national de bioéquivalence relevant du groupe Saïdal, premier du genre à l'échelle nationale, a été inauguré hier à Alger par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, en présence de cadres des secteurs sanitaire et industriel.

La mission du centre consistera à réaliser des études sur la bioéquivalence et l'efficacité des médicaments génériques par rapport aux principes, a affirmé le PDG du groupe Saïdal, Mohamed Hamouche.

Le centre assumerà cette mission en collaboration avec le ministère de la Santé, notamment le centre national de contrôle des produits pharmaceutiques de Dely Brahim. Une fois opérationnel, le centre réalisera deux études avant d'élargir son activité, à l'avenir, à 20 études par an, ajoute le même responsable.

M. Hamouche a, d'autre part, indiqué que le centre effectuera des études de bioéquivalence sur trois types de médicaments génériques produits par Saïdal, notam-

ARMÉE Oran: portes ouvertes sur l'artillerie de campagne et la Défense contre aéronefs

Des journées portes ouvertes sur l'artillerie de campagne et l'arme de Défense contre aéronefs (DCA), ont été inaugurées mardi au Centre d'information territorial de la deuxième région militaire à Oran.

Organisées par le Commandement des forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation d'information de trois jours s'inscrit dans le cadre du plan de communication initié par le ministère de la Défense nationale (MDN) et le plan sectoriel de communication et d'information des Forces terrestres, a indiqué à l'APS le colonel Bouzekria Fodil, chef de la cellule de communication des Forces terrestres.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le général Douaïssia Abdelkrim, commandant air de la 2ème région militaire, en présence d'officiers supérieurs de l'ANP, d'autorités de la wilaya et de moudjahidines.

Ces journées d'information ont pour objectifs de mettre en exergue les efforts consentis en matière de développement et de modernisation des Forces terrestres et de maîtrise des systèmes d'armement et des technologies militaires sophistiquées et de raffermir les liens entre l'ANP et la nation, a souligné le général Douaïssia Abdelkrim dans une allocution d'ouverture. Pour sa part, le chef de la cellule de communication des forces terrestres a donné un aperçu sur l'artillerie de campagne et la DCA, la formation des officiers des deux armes et les écoles d'application de Laghouat et Boussâada. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation d'information a été marquée également par une projection vidéo sur les deux armes et une visite aux expositions sur les différentes armes utilisées par l'artillerie de campagne et la DCA et les deux écoles d'application.

Le public aura l'occasion, trois jours durant, de s'informer sur les technologies modernes et les moyens matériels utilisés par les Forces terrestres et les progrès en matière de formation et d'encadrement.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Découverte de 15 kg de produits explosifs, 2 bombes et 2 canons de confection artisanale à Bouira (MDN)

Quinze (15) kilogrammes de produits explosifs, deux bombes et deux canons de confection artisanale ont été découverts lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re Région militaire) à Bouira, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re Région militaire) a découvert, le 4 janvier 2016, quinze (15) kilogrammes de produits explosifs, deux (2) bombes et deux (2) canons de confection artisanale", précise la même source.

D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen (2e Région militaire) "ont arrêté un contrebandier et saisi un camion, 25 quintaux de denrées alimentaires, 546 kilogrammes de kif traité et 8215 litres de carburants".

Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), "ont appréhendé neuf (9) contrebandiers et saisi un camion, trois (3) véhicules tout-terrain, six (6) détecteurs de métaux, deux (2) marteaux piqueurs, une moto et 1080 litres de carburant", ajoute le communiqué.

ment ceux destinés à certaines maladies répandues en Algérie, avant d'élargir son activité à d'autres médicaments produits par des opérateurs pharmaceutiques nationaux.

Les activités du centre de bioéquivalence du groupe contribueront à promouvoir le produit national, à encourager la production de médicaments génériques en Algérie, et à réduire la facture d'importation de médicaments.

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'avant-projet de révision de la Constitution a pris en compte 70% des propositions émises lors des consultations

L'avant-projet de révision de la Constitution a pris en compte 70% des propositions formulées par les participants aux consultations, a indiqué hier à Alger, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Ouyahia.

Présentant ce projet de texte de loi à la presse, M. Ouyahia a indiqué que "toutes les parties ont été associées" à ces consultations, entamées en 2011, à savoir les partis politiques, les différentes personnalités nationales ainsi que les représentants de la société civile.

Invité à commenter l'appréciation de l'opposition qui estime que la révision du texte fondamental du pays est un "non-événement", M. Ouyahia a rétorqué par souligner que ce dernier consacre "précisément la liberté" d'opinion et d'expression à l'opposition, laquelle est "libre" de s'exprimer comme elle le souhaite.

Quant aux voix qui remettent en cause la "légitimité" des institutions de l'Etat, il dira que cette légitimité est "puisée du peuple", lequel est "souverain et libre".

"Il n'existe aucun vide institutionnel", a-t-il par ailleurs répliqué à une autre question, affirmant que "l'Etat veille au fonctionnement de l'ensemble des institutions", ajoutant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'attelle au "quotidien" à exercer ses "fonctions en inscrivant le gouvernement et en suivant l'exercice du pouvoir législatif".

Le chef de l'Etat, a-t-il poursuivi, "s'enquiert" également des différentes affaires intéressant le pays.

La préservation de la cohésion sociale consacrée

L'avant-projet de révision constitutionnelle consacre, dans ses différents amendements, la préservation de la cohésion sociale à travers des articles qui s'articulent autour des principes de justice sociale. Dans le contenu du texte de l'avant-projet, figure un chapitre consacré à la préservation de la cohésion sociale qui s'articule autour des principes de justice sociale, lesquels seront sanctuarisés dans la Constitution, notamment au préambule et aux articles 8, 52, 54, 54 bis, 55, 55 et 58.

Ces articles, selon le document, portent sur "la réduction des inégalités sociales, la promotion de la justice sociale et l'élimination des disparités régionales", "le droit à l'enseignement public gratuit", "le droit à la protection de la santé du citoyen et la responsabilité de l'Etat pour les soins des personnes démunies".

Ces dispositions consacrent, en outre, "la garantie des droits des travailleurs à la sécurité sociale", "l'encouragement par l'Etat de la réalisation des logements, et son concours pour en faciliter l'accès aux catégories défavorisées".

Le document consacre, également, "la responsabilité de l'Etat dans la promotion de l'apprentissage et dans la mise en place de politiques d'aide à la création d'emplois", ainsi que "la protection par l'Etat, de l'enfant, des personnes âgées, et des personnes vulnérables".

Consolidation de l'unité nationale et renforcement de l'Etat de droit, axes majeurs

L'avant-projet de révision constitutionnelle rendu public hier s'articule autour de cinq axes visant notamment la consolidation de l'unité nationale et de la démocratie, le renforcement de l'Etat de droit et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions.

L'avant-projet a été distribué aux journalistes en marge de la conférence de presse animée par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Ouyahia (lire l'intégral du texte sur le site www.aps.dz).

Cet avant-projet, validé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, la semaine dernière, au cours d'un conseil restreint, s'articule autour de cinq axes visant notamment la consolidation de l'unité nationale et de la démocratie, le renforcement de l'Etat de droit et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions.

Au chapitre "consolidation de l'unité nationale", le projet de révision constitutionnelle réaffirme la place exceptionnelle qu'y tient la Révolution du 1er Novembre 1954 et met en valeur le rôle de l'Armée de libération nationale aux côtés du Front de libération nationale, souligne le document portant présentation de ce projet.

Dans le même chapitre, le texte affirme l'identité nationale dans ses trois dimensions, à savoir l'islam en tant que religion de l'Etat, l'arabité, qui demeure la langue officielle de l'Etat et l'amazighité qui enregistre une nouvelle avancée à travers sa promotion au statut de langue nationale et officielle (article 3 bis).

Dans le registre de la consolidation de la démocratie, le document affirme la nature démocratique et républicaine du régime politique, fondé sur l'alternance démocratique au pouvoir par la voie des élections libres et régulières et la séparation des pouvoirs.

Dans son article 74, le nouveau projet stipule que l'alternance démocratique par la voie des urnes sera également confortée à travers la réélection du président de la République une seule fois, disposition exclue de toute révision constitutionnelle (article 178).

Dans le même cadre et concernant le renforcement des libertés démocratiques, le projet affirme que la liberté de manifestation pacifique et la liberté de la presse sont garanties, ainsi que le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation.

La consolidation de la démocratie se fera également avec le renforcement des droits reconnus à l'opposition politique, souligne le document qui précise également que la révision constitutionnelle confortera la place de l'opposition parlementaire, y compris en réservant une



PH : M. Nait Kac

séance mensuelle dans chaque Chambre à l'examen d'un ordre du jour proposé par l'opposition.

L'opposition parlementaire pourra saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Le pouvoir législatif et son contrôle sur le Gouvernement est également affirmé dans ce nouveau projet qui indique, entre autres, que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre (article 77) et que le recours aux ordonnances présidentielles sera limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires (article 124).

Il est également fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement au Parlement la Déclaration de politique générale (article 84).

A propos des nouvelles dispositions destinées à conforter la crédibilité et la régularité des élections, le texte souligne l'obligation constitutionnelle pour les pouvoirs publics d'organiser des élections transparentes et impartiales et de mettre la liste électorale à la disposition des candidats (article 170 bis).

Le document annonce également la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections, précisant que cette instance permanente sera présidée par une personnalité indépendante et composée de magistrats et de compétences indépendantes choisies par la société civile.

Au chapitre du renforcement de l'Etat de droit, le pro-

firme notamment la préservation de la propriété publique, la construction d'une économie productive, compétitive, et diversifiée mettant en valeur toutes les potentialités naturelles, humaines et scientifiques du pays, et la protection des terres agricoles et des ressources hydrauliques.

Pour moraliser davantage les pratiques et la gouvernance économiques, le projet de révision constitutionnelle stipule la nécessité de protéger davantage l'économie nationale contre la corruption, le trafic illicite et l'abus, de renforcer l'obligation de déclaration de patrimoine pour les élus et les cadres et constitutionnaliser l'Organe de prévention et de lutte contre la corruption. Concernant la préservation de la cohésion sociale, plusieurs principes seront sanctuarisés dans la nouvelle Constitution, entre autres la réduction des inégalités sociales, la promotion de la justice sociale, l'élimination des disparités régionales, le droit à l'enseignement public gratuit et le droit à la protection de la santé du citoyen et la responsabilité de l'Etat pour les soins des personnes démunies.

Les principes de garantie des droits des travailleurs à la sécurité sociale, l'encouragement par l'Etat de la réalisation des logements, et son concours pour en faciliter l'accès aux catégories défavorisées et sa responsabilité dans la promotion de l'apprentissage et dans la mise en place de politiques d'aide à la création d'emplois seront aussi sanctuarisés dans la nouvelle loi fondamentale du pays. Le dernier axe autour duquel s'articule le projet de révision constitutionnelle est celui des améliorations organisationnelles et fonctionnelles au niveau de certaines institutions.

Dans ce cadre précis et concernant le Parlement, le document institue la sanction du "nomadisme politique" par la perte du mandat parlementaire (article 100 ter), l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de loi relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial.

Le Conseil Constitutionnel, quant à lui, connaît, dans ce nouveau projet, l'affirmation de son indépendance et la prestation de serment de ses membres (articles 163 et 164) et une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres (article 164 bis).

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le mandat présidentiel limité à deux quinquennats

L'avant-projet de révision de la Constitution a limité, dans ses articles relatifs au pouvoir exécutif, les mandats du président de la République à deux seulement, d'une durée de cinq ans chacun.



Selon l'article 74, "la durée du mandat présidentiel et de cinq (5) ans", et "le Président de la République est rééligible une seule fois", précise le document.

Selon les amendements apportés, le président de la République "nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée, et met fin à ses fonc-

tions", indique l'article 77.

Parmi les autres prérogatives, le président de la République nomme les membres du Gouvernement "après consultation du Premier ministre", comme énoncé dans l'article 79.

De son côté, "le Premier ministre coordonne l'action du Gouvernement",

alors que "le Gouvernement élabore son plan d'action et le présente en Conseil des Ministres". Dans l'article 84, le gouvernement "doit présenter annuellement" à l'Assemblée populaire nationale (APN), une déclaration de politique générale, qui donne lieu à débat sur l'action du gouvernement.

Le projet de révision de la Constitution consacre le principe de toutes les libertés

Le projet de révision de la Constitution vient consacrer le principe de toutes les libertés, y compris celle de manifester, a souligné le ministre d'Etat, directeur du cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia hier à Alger.

"Les propositions de révision constitutionnelle viennent expliciter toutes les libertés, y compris la liberté de manifestation pacifique", a déclaré M. Ouyahia lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de l'avant-projet de révision de la Constitution.

Il a ajouté qu'à travers 47 wilayas, où les manifestations se déroulaient secrètement, jamais l'une d'elles n'a été interdite, relevant qu'une fois ces manifestations organisées à Alger, "les gens avaient tendance à verser dans la casse, profitant ainsi de la présence de la presse". "Soyons sûrs que nous manifesterons pacifiquement et c'est une culture.

Pourquoi on permettrait à des gens d'organiser une manifestation à Tizi Ouzou par exemple (qui se déroule secrètement) mais quand on est à Alger et



qu'il y a des caméras, on casse", a-t-il expliqué. Le directeur de cabinet de la présidence de la République a rappelé que le chantier pour la révision constitutionnelle a été lancé depuis 2011 par le

Président dans le cadre des réformes politiques qu'il avait annoncées.

Les consultations autour de la révision de la Constitution ont eu lieu en 2011, 2012 et 2014, rappelle-t-on.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉÉLIGIBLE UNE SEULE FOIS Disposition exclue de "toute révision de la Constitution"

La limitation du mandat présidentiel (deux quinquennats) consacrée dans l'article 74 de l'avant-projet de révision constitutionnelle est désormais exclue de "toute révision" dans l'avenir, en vertu de l'article 178.

Cet article stipule que toute révision constitutionnelle "ne peut porter atteinte au fait que le président de la République est rééligible une seule fois".

Selon l'article 74, "la durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans", et "le président de la République est rééligible une seule fois", précise le document.

La révision de la Constitution ne doit, en outre, pas toucher au caractère républicain de l'Etat, à l'ordre démocratique, basé sur le multipartisme, à l'Islam, en tant que religion de l'Etat, ainsi

qu'à l'arabe, comme langue nationale et officielle.

Le même article précise que toute révision ne doit pas porter atteinte aux libertés fondamentales, aux droits de l'homme et du citoyen, à l'intégrité et à l'unité du territoire national, ainsi qu'à l'emblème national et à l'hymne national en tant que symboles de la Révolution et de la République.

L'avant-projet pourrait être soumis au Parlement à la mi-février

L'avant-projet de révision de la Constitution pourrait être soumis au Parlement à la mi-février prochain, a indiqué hier à Alger le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, précisant que la décision relève exclusivement des prérogatives du chef de l'Etat.

"L'avant-projet de révision constitutionnelle passera d'abord, au cours de ce mois de janvier, par le Conseil des ministres, ensuite, après son adoption par ce dernier, le président de la République saisira le Conseil constitutionnel pour donner son avis", a expliqué M. Ouyahia lors d'une conférence de presse consacrée à l'exposé du contenu de l'avant-projet.

Le ministre d'Etat a, toutefois, tenu à préciser que "cela relevait des prérogatives du président de la République".

Dans sa réponse à une question sur la date de révision de la loi fondamentale, il a indiqué qu'"au niveau du Conseil constitutionnel l'opération peut durer entre 10 et 15 jours, à l'issue de laquelle, le texte sera soumis au Parlement" qui pourrait intervenir vers la mi-février 2016.

M. Ouyahia a affirmé que la révision de la Constitution, décidée par le chef de l'Etat, tient compte de "la majorité des propositions des partenaires et acteurs politiques".

Cet amendement, a-t-il encore précisé, "ne concerne pas uniquement la vie politique du pays, mais aussi tout ce qui a trait aux institutions, aux libertés, et aux questions qui touchent la vie du citoyen".

Bouteflika veut que les consultations prennent un caractère d'un "dialogue national"

Le président de la République, Abdellaziz Bouteflika a tenu à ce que les consultations autour de la révision constitutionnelle prennent un caractère d'"un dialogue national", a souligné Ahmed Ouyahia.

"Le président de la République a tenu à ce que les différentes phases de consultations pour la révision constitutionnelle prennent un caractère de dialogue national, en associant tous les partis politiques, les personnalités nationales, les associations et même les organisations", a précisé M. Ouyahia. Il a ajouté que les quatre années de consultations pour la révision de la loi fondamentale ont été une "opportunité" pour être à l'écoute également de la société à travers les médias. Le directeur de cabinet de la présidence de la République a rappelé que le chantier pour la révision constitutionnelle a été lancé depuis 2011 par le Président dans le cadre des réformes politiques qu'il avait annoncées.

Les consultations autour de la révision de la Constitution ont eu lieu en 2011, 2012 et 2014, rappelle-t-on.

APS

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'avant-projet de révision de la Constitution consacre la liberté d'investissement et la diversification économique

L'avant-projet de révision de la Constitution consacre la liberté d'investissement et de commerce et le renforcement de la moralisation des pratiques de la gouvernance économique ainsi que l'encouragement de la construction de la diversification économique.

Dans l'article 8 de l'avant-projet de révision de la Loi fondamentale, il est énoncé que le peuple se donne des institutions ayant pour finalité, entre autres, de "l'encouragement de la construction d'une économie diversifiée mettant en valeur toutes les potentialités naturelles, humaines et scientifiques du pays" ainsi que de "la protection de l'économie nationale contre toute forme de malversation ou de détournement, de corruption, de trafic illicite, d'abus et d'acaparement ou de confiscation illégale".

Le texte indique dans son article 170 que "la Cour des comptes est indépendante" et qu'elle "contribute au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques".

Elle est chargée du contrôle non seulement des finances de l'Etat, des collectivités et des services publics mais aussi "des capitaux marchands de l'Etat".

Tout en réaffirmant, dans son article 17, que la propriété publique est un bien de la collectivité locale (sous-sol, mines, sources naturelles d'énergie, transports ferroviaire, maritime et aérien, postes et télécommunications...), le texte introduit un article 17 bis qui stipule que l'Etat "garantit l'usage rationnel des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures" et "protège les terres agricoles et le domaine public hydraulique".

En outre, l'avant-projet note dans son article 37 que "la liberté d'investissement et de commerce est reconnue".

Elle s'exerce dans le cadre de la loi" et que "l'Etat œuvre à améliorer le climat des affaires.

Il encourage, sans discrimination, l'épanouissement des entreprises au service du développement économique national.

L'Etat régule le marché, la loi protège les droits des consommateurs et interdit le monopole et la concurrence déloyale".

Concernant la fiscalité pour laquelle le texte réaffirme l'égalité des citoyens devant l'impôt, l'article 64 souligne que "toute action visant à contourner l'égalité des citoyens et des personnes morales devant l'impôt constitue une atteinte aux intérêts de la communauté nationale".

Elle est réprimée par la loi", ajoutant que "la loi sanctionne l'évasion fiscale et la fuite des capitaux".

Le texte indique également que "l'Etat encourage la réalisation des logements" et qu'il œuvre "à faciliter l'accès des catégories défavorisées au logement" (article 54 bis).

A bordant le commerce extérieur, il note que cette activité "relève de la compétence de l'Etat" et que la loi "détermine les conditions d'exercice et de contrôle du commerce extérieur (article 19).

Par ailleurs, l'avant-projet de révision de la Constitution introduit un article relatif au Conseil national économique et social (Cnes) dont il fixe les missions et qui le définit comme "un cadre de dialogue, de concertation et de proposition dans le domaine économique et social", en notant que le Cnes "est le conseiller du gouvernement" (article 173-8).

La préservation de la paix et de la réconciliation nationale sanctifiée

La préservation de la paix et de la réconciliation nationale sera désormais sanctifiée dans la future constitution qui l'installe dans "la longue chaîne des luttes qui ont fait de l'Algérie de toujours une terre de liberté et de dignité".

Placé au cœur l'action politique dès l'avènement du Président Bouteflika en raison des "dangers pour la survie de la Patrie" encourus pendant la décennie tragique, l'avant-projet de la révision de la Constitution, grave ainsi dans le marbre la nécessité de mettre le pays "à l'abri de la fitna, de la violence et de tout extrémisme".

Dans le préambule, partie "intégrante" de la constitution, l'amendement proposé en appelle au peuple pour assurer cet objectif" en cultivant ses propres valeurs spirituelles et civilisationnelle, de dialogue, de conciliation et de fraternité, dans le respect de la constitution et des lois de la République".

APS

Le président de la République veille sur la crédibilité et la pérennité des institutions de la République

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, veille, en sa qualité de premier magistrat du pays, sur la "crédibilité" et la "pérennité" des institutions de l'Etat, a souligné hier le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

"Le Président ne touchera pas à la crédibilité des institutions de l'Etat, et en sa qualité de premier magistrat du pays, il est rigoureux sur la pérennité de ces institutions", a indiqué M. Ouyahia en réponse à une question sur l'éventualité de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le directeur de cabinet à la présidence de la République a expliqué que le président avait convoqué le corps électoral en 2012, permettant au peuple de choisir ses représentants dans cette institution, précisant qu'"il ne faut pas s'attendre à ce que le pre-

mier magistrat du pays touche à la crédibilité de ces institutions, sachant qu'il est respectueux des lois, dont la Constitution".

M. Ouyahia qui exposait la teneur de l'avant-projet de révision constitutionnelle dans une conférence de presse, a noté que les critiques dont fait l'objet la chambre basse du Parlement "constituent un débat politique".

Il a fait savoir dans ce sens, que "le président de la République apporte quotidiennement la preuve qu'il suit de près la gestion du pays, il dispose d'un gouvernement et d'un corps diplomatique qui travaillent



sous son autorité, il reçoit les délégations étrangères et il propose les lois comme il l'a fait pour l'avant-projet de révision constitutionnelle".

L'Algérie recèle des potentialités pour sortir dans cinq ans de la crise (Ouyahia)

L'Algérie recèle des potentialités économiques lui permettant, si elles sont bien exploitées, de sortir dans cinq ans de la crise, a indiqué hier à Alger, le ministre d'Etat, directeur du cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

"L'Algérie a connu un développement inédit de ces infrastructures de base et elle a des potentialités économiques et des capacités en agriculture et dans le tourisme lui permettant, si elles sont exploitées, de sortir de la crise dans cinq ans", a indiqué,

M. Ouyahia lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de l'avant-projet de révision de la Constitution. Il a ajouté qu'il y avait "légitimement des inquiétudes" de la part du citoyen, relevant que si l'Etat recourrait à des choix exceptionnels, "je ne pense pas qu'il commencerait à prendre des mesures touchant aux acquis sociaux". M. Ouyahia a assuré quand dans le volet du logement, l'actuel plan quinquennal a alloué plus de 3.000 milliards de DA, toutes formules confondues. Evoquant les

acquis sociaux en Algérie, M. Ouyahia a indiqué que l'égalité des salaires existait en Algérie depuis 1962, alors que dans certains pays occidentaux, vieille démocratie, ils sont en train d'y arriver. Le directeur de cabinet de la présidence de la République a rappelé que le chantier pour la révision constitutionnelle a été lancé depuis 2011 par le Président dans le cadre des réformes politiques qu'il avait annoncées. Les consultations autour de la révision de la Constitution ont eu lieu en 2011, 2012 et 2014, rappelle-t-on.

Promotion de Tamazight comme langue officielle dans la prochaine constitution: Un "acquis important" (HCA)

La promotion de Tamazight au statut de langue officielle dans l'avant-projet de révision de la Constitution, est un "acquis important", qui consolidera davantage l'unité nationale et la démocratie en Algérie, a déclaré le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Dans une déclaration rendue publique hier, M. Assad, qui exprimé sa "suprême satisfaction" suite à l'officialisation de tamazight dans la prochaine constitution, a précisé que "le HCA considère cette reconnaissance comme un acquis important qui consolidera davantage l'unité nationale et la démocratie en Algérie".

"L'officialisation veut dire que Tamazight devient désormais un autre statut juridique", a-t-il poursuivi, rappelant que lors de précédentes

déclarations à la presse, il avait expliqué que les membres du HCA étaient "assurés que le processus d'officialisation est amorcé dès l'instant de son introduction dans l'ancienne Constitution, puis son accès au statut de langue nationale". Ce qui signifiait, a-t-il estimé, que ce n'était qu'"une question de temps", notant que "le moment est venu pour l'annoncer".

"Cette décision est un acte méthodologique qui permettra un aménagement efficace et planifié de notre langue, sous l'égide d'une académie de la langue amazighe", a-t-il ajouté, soulignant que "l'une des retombées positives de cette officialisation est que l'Etat mettra davantage de moyens pour rattraper le retard accusé en matière de recherche, de développement, d'enseignement et de

diffusion". Le premier responsable du HCA a estimé, en outre, que le "véritable processus de mise en œuvre de la volonté constitutionnelle trouvera alors tout son sens", avant d'observer: "C'est de notre rôle de prendre de l'initiative pour ne pas confiner cette décision dans un cadre strictement théorique".

Plaidant pour la nécessité de "travailler sans relâche pour installer les instruments institutionnels d'accompagnement", il a également appelé à "œuvrer dans la production littéraire, scientifique et culturelle de qualité". M. Assad conclura par relever que cette décision "se traduira par une batterie de textes qui définiront la mise en œuvre du caractère officiel de Tamazight et son utilisation dans l'administration et les institutions de l'Etat".

L'avant-projet adressé à toutes les parties concernées

Les parties ayant pris part aux consultations pour la révision constitutionnelle seront destinataires à partir de ce mardi du document relatif à l'avant-projet de révision de la Constitution, a indiqué le ministre d'Etat, directeur à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de cet avant-projet de révision constitutionnelle, M. Ouyahia

a souligné que "toutes les parties ayant pris part aux consultations pour la révision de la loi fondamentale du pays, entre partis politiques, personnalités nationales et organisations nationales seront destinataires, ce jour, du document". Il a noté également, que l'avant-projet de révision constitutionnelle sera disponible sur le site internet de la Présidence de la République pour consultation (www.el-mouradia.dz).

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

RESPECT ET RECONNAISSANCE AU PEUPLE ALGERIEN

Jamais un texte de loi fondamentale d'une nation ne manquera de surprendre autant que celui qui est proposé à l'ensemble des citoyens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika : il est la quintessence des droits des citoyens et des obligations de l'Etat et des institutions pour leur concrétisation, leur défense et leur développement.

O.Larbi

Ahmed Ouyahia a, plus d'une fois, insisté sur la reconnaissance « par la loi de ces droits, mais les inscrire dans la loi fondamentale est une sanctuarisation » qui donne au citoyen des pouvoirs de saisie du conseil constitutionnel par exemple, y compris dans le doute qu'un des ces droits de citoyen pourrait être bafoué par la cour de justice : « ce droit est tout nouveau dans la pratique constitutionnelle, l'Algérie l'inscrit au bénéfice du justiciable algérien. »

Certains peuvent prêter au chef de cabinet de la présidence de la République des intentions qui se résument à « la vente d'un produit » et de l'envelopper en papier cadeau de la rhétorique politicienne.

Il n'en est rien.

Le texte de loi est simple, visible par tout citoyen car il est un concentré du vécu et de l'expérience sociale.

Il réaffirme le patrimoine plusieurs fois millénaire de l'Algérie, y intégrant les apports de la Révolution du premier novembre 1954 et valorise le rôle de l'ALN aux côtés du FLN.

Cette simple notation rétablit, si nécessaire, l'essence populaire de la révolution nationale algérienne.

Elle est le sous-basement de l'identité nationale algérienne dans ses trois composantes : l'Islam religion de l'Etat, l'arabité et l'amazighité avec les droits et obligations y afférents :

L'Islam, joue et jouera un rôle fondamental dans la cohésion sociale de la société algérienne dans son ensemble ; l'Etat reconnaissant par ailleurs, dans la constitution, les



libertés de culte et d'expression. L'Islam est une force qui a joué dans la réalisation de la concorde civile et la réconciliation nationale, d'où sa protection contre les déviations.

L'arabité est consolidée et la langue arabe confortée dans ses pouvoirs de langue nationale et officielle. Elle est renforcée par l'élevation du Haut conseil de la langue arabe au statut d'instance constitutionnelle.

L'amazighité, la promotion de tamazight au statut de langue nationale et officielle, sous réserve que l'Académie de la langue amazigh traduise dans les faits ces avancées en unifiant la grammaire et le vocabulaire des langues régionales parlées et écrites en Algérie.

Ces piliers de l'identité nationale ne sauraient être vivifiés sans la démocratie : « A travers l'affirmation de la nature démocratique et républicaine du Régime politique, fondé sur l'alternance démocratique au pouvoir par la voie des élections libres et régulières et la séparation des pouvoirs.

Cette « alternance au pouvoir par la voie des urnes sera également confortée à travers la réélection du Président de la république une seule fois, disposition exclue de toute révision constitutionnelle. »

Les libertés de manifesta-

tion pacifique, de la presse, le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation sont sanctuarisées, c'est-à-dire que la loi ne peut s'y opposer.

L'opposition voit ses droits reconnus et renforcés ; l'opposition parlementaire aura le droit à l'examen de son ordre du jour, une fois par mois, au sein des deux chambres.

La démocratie est renforcée par le rôle du pouvoir législatif de contrôler l'action du gouvernement. Le président de la République ne recourra aux ordonnances législatives qu'en cas d'urgence et/ou de vacances parlementaires.

Le parlement ayant soulevé que la programmation du gouvernement était la copie de celui du Président adopté par le peuple lors de son élection, il était impossible de mener un travail parlementaire contre le choix du peuple, tandis que le plan distinct du gouvernement pouvait ouvrir de riches débats dans le cadre du fonctionnement régulier des institutions.

Le président de la République nommera le premier ministre en consultant le chef de la majorité parlementaire.

La nouvelle constitution est populaire car elle tient compte de toutes les critiques sur l'hypothèse de certains pouvoirs, la rigidité des lois et

leur inadéquation parfois, elle se veut le livre des droits constitutionnels du citoyen au risque de paraître parfois plus précise que nécessaire. Comme si le législateur voulait prévenir le citoyen de tout abus possible d'un nouveau pouvoir politique.

En ce sens la constitution de 2016 va plus loin dans la consécration des droits inaliénables du peuple d'à chacun de ses membres.

Tout Algérien, où qu'il se trouve, est, dès lors, armé pour exiger des institutions d'en bénéficier pleinement.

Cette constitution est véritablement démocratique, moderne et philosophiquement des plus avancées dans la reconnaissance des droits du peuple, du citoyen, de l'individu.

Qu'il ait fallu plus de 4 ans pour qu'elle vienne à maturité est, la démonstration que le législateur peut répondre positivement à la volonté du peuple en assumant ses responsabilités.

Pourvu que le peuple s'en empare et l'Algérie sera à même de remporter tous les défis, vaincre tous les obstacles.

L'étape qui s'ouvre avec son adoption est un pas gigantesque dans la voie de l'approfondissement de la civilisation humaine.

partis, des associations, des personnalités en deux étapes. La première a été une consultation menée par Bensalah, président du sénat et la deuxième par Ouyahia, directeur de cabinet à la présidence de la république. Une révision faite sur la base de la prise en compte du plus grand nombre de propositions émises, ce qui déjà en fait un projet consensuel avant son éventuel enrichissement. 70% des propositions ont été retenues.

Ouyahia a fait un exposé des enrichissements en expliquant les motivations avant de se soumettre à une batterie de questions de la part des journalistes. Pas seulement des enrichissements. Plutôt des innovations. Ou alors des révolutions.

L'ordre de la présentation du projet de constitution est lui-même cohérent. D'abord, la priorité des priorités, à savoir la consolidation de l'unité nationale. Elle remonte dans le passé, le plus loin possible qui imprègne les mémoires. Une dimension plusieurs fois millénaire de notre histoire. Elle rend justice à l'histoire, ancienne et proche de nous.

Elle renforce l'unité nationale par la prise en compte des trois dimensions qui

forment notre identité nationale. Suite à la reconnaissance de notre identité collective et intégrante. Elle met en place les éléments de consolidation de la démocratie en définissant la nature démocratique et républicaine du régime politique fondé sur l'alternance démocratique, la séparation des pouvoirs et la limitation à deux du nombre de mandats présidents.

D'autres innovations vont immédiatement renforcer les libertés démocratiques, à savoir la liberté de manifestation pacifique, la garantie de la liberté de presse et le droit d'accès aux informations.

L'opposition voit ses droits renforcés, et parmi ceux-ci la saisine du conseil constitutionnel et la réservation d'une séance mensuelle dans les deux chambres parlementaires à l'examen d'un ordre du jour fixé par elle.

Ouyahia a parlé d'un nouveau regard porté sur le parlement, à savoir le contrôle parlementaire sur le gouvernement, consultation de la majorité parlementaire pour la nomination du chef du gouvernement ... Nous reviendrons sur toutes les nouvelles dispositions qui vont renforcer la démocratie et l'Etat de droit.

ORAN:
Les opérations «coup de poing» ont contribué à la régression de la criminalité (Gendarmerie nationale)

Les opérations «coup de poing» ont contribué à la régression du taux de criminalité en 2015 à Oran de 18,03 % par rapport à 2014, a indiqué lundi le commandant du groupement d'Oran de la Gendarmerie nationale.

Animant une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel des activités du groupement d'Oran de la Gendarmerie nationale, le colonel Chaala Youcef a affirmé que les descentes effectuées dans certains lieux ayant un attrait de préférence pour le crime et autres fléaux, notamment dans les bidonvilles, et l'intensification des patrouilles et des barrages de contrôle, ont permis de mettre hors d'état de nuire plusieurs groupes de malfaiteurs qui semaient la terreur.

Le commandant du groupement d'Oran de la Gendarmerie nationale a indiqué également que les opérations de dissuasion, au nombre de 77, menées par ses services, et qui ont eu pour effet une baisse du taux de criminalité de l'ordre de 18,03 %, se sont soldées par l'arrestation de nombreux individus recherchés.

Elles ont aussi renforcé le sentiment de sécurité chez les citoyens, notamment dans la localité de Sidi Bachir et les sites d'habitat précaires avoisinantes à l'Est d'Oran, a-t-il dit.

Les mêmes services ont enregistré en 2015, en matière de sécurité et d'ordre public, 317 affaires de drogue, de port d'armes prohibées et d'état d'ébriété contre 434 affaires en 2014.

Pour ce qui est des activités de la police judiciaire relevant de ce corps de sécurité, les statistiques révèlent une baisse sensible du nombre de crimes l'an dernier où 2.010 affaires ont été relevées dont 889 de crimes et délits contre des personnes, 185 de meurs et 936 contre les biens, par rapport à 2.161 affaires en 2014.

Concernant le crime organisé et la drogue, il a été relevé 194 affaires de trafic soldées par l'arrestation de 263 personnes, la saisie de plus de 33 quintaux de kif traité, de 242 grammes de cocaïne et de 2.680 comprimés psychotropes. Pour ce qui est l'émigration clandestine à Oran, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré une hausse traitant 72 affaires de résidence clandestine avec l'arrestation de 273 personnes, contre 69 affaires en 2014 soldées par l'arrestation de 175 personnes originaires des régions en conflit dont le Mali, le Niger, le Cameroun et le Nigeria, en plus de réfugiés syriens en situation irrégulière. S'agissant de la sécurité routière, les services de la gendarmerie d'Oran ont recensé une baisse du nombre d'accidents de 42,42 % par rapport à 2014, a précisé le colonel Chaala, signalant 685 accidents faisant 87 morts et 1.187 blessés contre 830 accidents causant 156 morts et 1.330 blessés en 2014. Les causes des accidents sont imputées à 95 % à l'élément humain, a-t-il souligné. Au sujet d'enlèvement d'enfants, le colonel Chaala a expliqué qu'il faut faire la différence entre kidnapping et disparition, ajoutant que trois affaires de disparition ont été traitées en 2015 par les services de la Gendarmerie et exhortant les médias à « ne pas alarmer et à laisser les services de sécurité travailler sereinement ». Après avoir affirmé que la couverture sécuritaire à Oran a dépassé les 80 %, ce officier supérieur a indiqué que trois communes seulement sont dépourvues de sièges de la Gendarmerie nationale à savoir Sidi Benyebka, El Braya et Mers El Kébir pour indisponibilité de terrains, affirmant qu'une fois ce problème résolu, des sièges de gendarmerie seront réalisés.

APS

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'appel d'offres pour l'exploitation de la 4G lancé officiellement demain



La ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), Imane Houda Feraoun, a annoncé lundi le lancement officiel, demain, de l'appel d'offres relatif à l'exploitation de la téléphonie mobile de 4e génération (4G) dont les résultats seront connus en mai prochain.

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ART) «annoncera officiellement, le 7 janvier, l'ouverture de l'appel d'offres relatif à l'exploitation de la téléphonie mobile de 4e génération (4G)», a précisé Mme Feraoun au forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, ajoutant que les résultats seront connus au mois de mai.

Un délai de trois mois a été accordé aux opérateurs de téléphonie mobile pour l'acquisition de l'équipement nécessaire, a indiqué la ministre, soulignant que les autorisations d'exploitation de la 4G entreront en vigueur au dernier trimestre de 2016.

Lors de l'élaboration du cahier des charges pour le lancement de la 4G, les opérateurs de téléphonie mobile «ont été invités à assurer un seuil minimum de couverture de 10% au cours des quatre premières années dans les wilayas de leur choix et à élargir ce service aux régions du sud dans un délai de trois ans», a précisé Mme Feraoun.

La ministre a, par ailleurs, estimé que les nouvelles taxes à l'importation d'équipements introduites par la Loi de finances 2016 viennent essentiellement à «encourager l'industrie locale et à aider les jeunes à développer leurs innovations dans le domaine des nouvelles technologies».

Mme Feraoun a révélé à ce propos qu'un projet d'installation du wifi dans les espaces publics est actuellement à l'étude ce qui permettra, a-t-elle dit, de lancer des microentreprises qui «contribueront à assurer le service de proximité et de créer des postes d'emploi».

Concernant le paiement par Internet qui accuse du retard en Algérie, la ministre a précisé que son département travaille actuellement en coordination avec les secteurs du Commerce et de la Justice notamment à activer une série de lois relatives au projet dont la loi sur le e-commerce pour protéger les consommateurs et les opérateurs à la fois».

S'agissant des dangers d'Internet, la ministre a appelé à la création d'une instance de contrôle de la qualité des sites.

L'Algérie qui a consacré la démocratie et la liberté d'expression ne peut interdire l'utilisation d'Internet, a-t-elle souligné ajoutant que «des campagnes de sensibilisation aux dangers de la Toile seront organisées au courant de l'année à l'adresse des jeunes et des enfants».

A propos du secteur des Postes, Mme Feraoun a estimé que le retard du projet de création d'une banque postale «n'est pas dû à un problème financier, mais au fait qu'il y a d'autres priorités à savoir l'amélioration des services assurés à la clientèle, la disponibilité des liquidités dans les bureaux postaux qui ne disposent pas actuellement des moyens techniques qui leur permettent de lancer le projet de banque postale».

La priorité, a-t-elle ajouté, consiste actuellement à moderniser le réseau postal, soulignant qu'en 2015, 160 distributeurs automatisés ont été installés.

Selon elle, le service après-vente n'est pas assuré ce qui explique le retard dans la réparation des pannes enregistrées dans ces machines, un problème auquel il sera remédié à l'avenir.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES LE CONFIRME

L'instance de la fetwa sera mise en place d'ici mars

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a déclaré lundi à Constantine que l'instance de la fetwa sera mise en place «d'ici mars prochain».

«Dans la conception du département des Affaires religieuses et des Wakfs, le mutif de la République est une académie, une instance, regroupant dans sa composante des imams, des membres du Haut conseil islamique (HCI), et des conseils scientifiques des wilayas, des exégètes et des spécialistes de différents domaines», a précisé le ministre au cours d'une conférence de presse tenue en marge de l'ouverture de la 17e semaine nationale du Saint Coran.

Il a souligné, dans le même contexte que la diversification de la composante de l'instance de la fetwa vise «à garantir un examen minutieux des questions soulevées».

M. Aissa a, ajouté à ce propos, que l'instance de la fetwa, actuellement en phase de parachevement sera mise en place, après l'adoption du projet de la révision de la Constitution.

Une question relative à la stratégie pour immuniser et sécuriser intellectuellement la société algérienne, contre les «idées djihadistes» répandues sur les réseaux sociaux, le ministre a précisé qu'un Observatoire national de lutte contre l'extrémisme religieux sera créé très prochainement. Il a détaillé que cet organisme réunira plusieurs départements et instances en mesure d'analyser



et de proposer une démarche à suivre pour préserver la société contre toute forme d'extrémisme.

Il a ajouté que le référent religieux national, inspiré du Saint Coran et de la Sunna est «le rassembleur des Algériens», soulignant que le concept du référent religieux national sera renforcé par des directives.

Évoquant le message du président de la République Abdelaziz Bouteflika, aux participants à la 17e semaine nationale du Saint Coran, lu par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Bou-

ghazi, le ministre a souligné que le message du président est «une feuille de route et une stratégie de travail» pour les imams, les chouyouth des zaouïas et la société pour œuvrer contre l'extrémisme et privilégier la voie de la modération.

Répondant à une question relative au plan d'action pour la saison du hadj 2016, M. Aissa a souligné qu'une série de mesures a été adoptée pour assurer de meilleures conditions aux hadjis, précisant que les dâras se chargeront des formalités d'inscription pour le hadj et que l'opération du tirage au sort électronique sera suivie par les personnes inscrites sur internet.

Au cours de cette 17e semaine nationale du Coran, qui se déroulera jusqu'à aujourd'hui, des communications seront présentées par des universitaires venus d'Algérie, Laghouat, Batna et Blida et un concours de récitation, psalmodie et d'interprétation du Saint Coran sera organisé avec la participation de 45 candidats dont 13 filles.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa s'est recueilli avant le début des travaux à la mémoire du réformiste et érudit Abdelhamid Benbadis, au cimetière de la famille Benbadis, au centre ville.

M. Belaïb s'engage à trouver des solutions aux problèmes des distributeurs de lait d'Algér

Le ministre du Commerce Bakhti Belaïb s'est engagé lundi à trouver des solutions rapides aux problèmes que rencontrent les distributeurs de lait de la wilaya d'Alger, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion avec les représentants de ces distributeurs, en présence du secrétaire général de l'UGCAA (Union générale des commerçants et artisans algériens), M. Belaïb a rassuré cette corporation de sa disponibilité à résoudre les problèmes liés au secteur qu'il dirige, notamment à travers l'adaptation du registre du commerce.

Il a en outre assuré ces distributeurs, qui ont promis de poursuivre normalement leur activité, de les accompagner dans leurs démarches même lorsqu'il s'agit de problèmes relevant d'autres secteurs, selon le communiqué. Le ministre a particulièrement



mis mis l'accent sur «la nécessité d'agir ensemble pour préserver l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation dont notamment le lait». Les représentants des distributeurs de lait de la

capitale ont, de leur côté, saisi l'occasion pour exposer les différents problèmes rencontrés par leur corporation dont l'insuffisance de la marge bénéficiaire (0,75 centimes/litre), l'inadaptation du contenu du registre du commerce, une fiscalité inadéquate avec la réalité des revenus et la vétusté des moyens de transport.

Ils ont, à ce titre, sollicité l'aide de l'Etat pour le renouvellement du parc consacré au transport du lait.

Les représentants des distributeurs se sont enfin engagés à poursuivre leur activité en assurant dans les meilleures conditions la distribution du lait tout en exprimant leur confiance quant aux solutions envisagées par les pouvoirs publics pour prendre en charge l'ensemble de leurs problèmes et dans les meilleurs délais, selon la même source.



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE : MME NOURIA BENGHEBRIT L'A ANNONcé À SIDI BEL-ABBÈS

Convention prochaine entre le ministère de l'Education nationale et la DGSN

d'une convention dans ce sens. La ministre a refusé de parler d'enlèvement d'enfants se contentant de signaler une large médiatisation de ce sujet suite à l'évolution du secteur de l'information et de la communication ces dernières années informant l'opinion publique sur différents faits divers en Algérie.

Commentant la prolifération des cours particuliers se limitant auparavant aux classes d'examen et touchant aujourd'hui le cycle primaire, Mme Nouria Benghebrit a qualifié cette pratique par certains enseignants «d'immorale» et «d'intolérable».

Elle a souligné que la charte, signée dernièrement par le ministère, les représentants des syndicats du secteur et les associations de parents d'élèves, estime toute tentative d'enseignant ou instructeur d'influencer sur l'élève pour suivre ces cours payants «d'acte immoral». Par

ailleurs, la ministre a annoncé le lancement à partir de l'année scolaire prochaine d'un nouveau programme d'enseignement pour les premières et deuxièmes années primaires et premières années du moyen au titre du programme du ministère sur la base des propositions de la commission de réforme du système éducatif et du conseil national des programmes relevant du ministère. Faisant le bilan de la rentrée scolaire 2015-2016, Mme Benghebrit s'est déclarée satisfait de conditions de scolarisation «normales» durant le premier trimestre de l'année scolaire en cours à la faveur de la mobilisation de tous pour la réussite de cette année scolaire et des efforts déployés par l'Etat pour résoudre les problèmes des personnels du secteur. La généralisation du primaire à tous les établissements scolaires sera effective à partir du début 2017 au profit de

tous les enfants, partant des résultats d'évaluation des performances des élèves de première année primaire ayant bénéficié des classes préparatoires, a encore annoncé la ministre.

Mme Benghebrit a inauguré, lors de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, des infrastructures éducatives dont un lycée à Sfissel baptisé au nom du chahid «Bentekhissi Abdellah», un autre à Amarna et un groupe scolaire et un CEM à Sidi Bel-Abbès.

Elle a également inspecté, au chef-lieu de wilaya, deux écoles primaires, le projet de réalisation d'un lycée à haï Sidi Djillali, un siège aménagé pour accueillir un service de médecine du travail au profit des travailleurs de l'éducation, la maison de l'enseignant relevant de la commission des œuvres sociales du secteur et le siège de la direction de l'éducation.

APS

SETIF :

Les SMA s'ouvrent aux handicapés moteurs

Afin de diversifier ses activités et permettre à ses membres de jouir des bienfaits de la nature en plein air, l'Union des handicapés moteurs de la wilaya de Sétif a signé, hier, à la maison de la Culture Houari-Boumediene, une convention de partenariat avec les SMA (Scouts musulmans algériens), en marge de la tenue de leur conseil.

Azzedine Tiouri

Évoquant ce sujet, la présidente de cette association, Touabet Djamilia, nous a déclaré : " C'est la signature d'un partenariat entre les SMA de Sétif et l'UHMWS pour créer un groupe de scouts handicapés afin de pouvoir bénéficier des activités et une sorte de créativité pour profiter de l'ambiance que l'on retrouve chez les scouts et pas ailleurs. Comme au niveau de notre siège social toutes nos activités sont intellectuelles, on a voulu créer ce partenariat avec les scouts pour deux raisons. La première, pour qu'il y ait une activité physique en plein air. La seconde pour que l'on puisse nous exercer sur les chants patriotiques et faire travailler la voix pour les personnes appelées à participer au concours de la récitation du Coran au niveau national. Nous aurons facilement au départ un groupe de 22 jeunes, filles et garçons".

Selon notre interlocutrice très active d'ailleurs, qui mérite respect et considération pour tout ce qu'elle fait, cette association a obtenu son agrément le 29 mai 2012, mais elle a commencé à activer que le 14 mars 2013. Jusqu'à ce jour, elle regroupe plus de 300 adhérents d'Ain Kebira, Ouled Adouane et Sétif. " Concernant notre association, dira-t-elle, elle a été créée pour l'acquisition de l'autonomie de la personne handicapée qui ne travaille pas dans le domaine social, mais dans celui de la scolarisation et la formation professionnelle. On a fait plusieurs formations avec le centre d'alphabétisation pour ceux ou celles qui n'ont jamais été à l'école, avec le Cneg, l'enseignement à distance, ceux qui voudront continuer leurs études". Beaucoup d'adhérents apprennent les langues, notamment l'anglais, une langue universelle, dans un institut spécialisé appartenant à l'un des membres du bureau. Il n'y a pas de différence ou de distinction d'âge. Il y a de tous les milieux sociaux et de niveaux intellectuels, même des licenciés. C'est un soutien par différents moyens aux handicapés.

L'aide financière provient essentiellement de la subvention de la wilaya de Sétif. " C'est une bonne subvention, conséquente, notera la présidente. Elle nous a aidé au démarrage de l'association. Nous sommes également soutenus par une entreprise privée qui a pris en charge tous les travaux du local qui lui appartiennent d'ailleurs, un



véritable bijou, des bénévoles qui ont pris en charge le local, l'ont bien entretenu et restauré avec le chauffage, la citerne d'eau, etc. Nous avons un bon local". A la question de savoir ce qu'elle attendait des pouvoirs publics, Melle Touabet nous rétorque : " Ce qu'on attend, c'est un partenariat avec les différents ministères, les différentes directions, de telle façon à créer un programme qui puisse aller de l'avant qui soit solide de toute façon même si la présidente se retire l'association continuera son programme pour aider les handicapés à devenir autonome et être un exemple à travers le Maghreb, même du monde arabe, moi-même je suis membre de la Fédération internationale des droits des handicapés et tout ce que je fais et sous le regard de cette Fédération".

" Nous avons aussi un soutien de la part de la Daas (Direction des affaires sociales et de la solidarité), poursuit-elle. Mon souhait c'est que l'on puisse créer d'autres associations pour venir en aide à l'handicapé afin de devenir autonome, pour ne pas être le souci numéro un de sa famille et de leur proche. La chose qui nous a encouragé et qui nous a fait un très grand plaisir c'est que toutes les directions auxquelles nous nous sommes adressées nous ont apporté leur enthousiasme plus que le notre ainsi que de bonnes idées. Nous n'avons pas eu d'aide fi-

nancière mais beaucoup plus technique. Il y a la direction des affaires religieuses, de l'Odej, de la jeunesse et des sports, le centre d'alphabétisation, l'éducation, le Cneg, la formation professionnelle, l'Angem pour la création de micro projets. En ce qui concerne les projets les handicapés d'une manière générale ont peur de l'échec et si le projet ne réussira pas, ils craignent les problèmes. L'Angem a été la solution, moi-même je suis porteur d'un projet que je démarre avec l'Angem. L'handicapé a peur de l'échec".

Cette convention de partenariat avec les scouts musulmans algériens a été signé en marge de la réunion du conseil de la wilaya n° 42 des SMA qui a regroupé 135 chefs de toutes les communes pour la présentation des rapports moral et financier de l'année écoulée et l'occasion pour présenter le programme de 2016.

A propos de ce nouveau partenariat, le chef scout de la wilaya de Sétif nous déclare : " Nous avons décidé de le signer avec l'association des handicapés de la wilaya de Sétif, cette frange de la population est quelque peu privée de certaines choses et d'activités. On a voulu nous tourner vers eux pour leur ouvrir une section spéciale pour les filles et une autre pour les garçons pour faire beaucoup de choses qui les intéresseront".

Les taxieurs urbains demandent le report de la pose des compteurs

Des dizaines de propriétaires de taxis des différentes zones de Sétif ont protesté, hier, en organisant un sit-in en face de la direction des transports de la wilaya et sur la place de la gare routière pour demander l'annulation, ou du moins le report de la nouvelle instruction les obligeant à appliquer le paiement du système du tarif en fonction du kilométrage enregistré sur compteur qu'ils devront placer sur leur véhicule, notamment pour les taxis urbains.

Les contestataires justifient leur demande en déclarant " que cette nouvelle mesure va à l'encontre de leurs intérêts à une période difficile et ne fera qu'aggraver leur situation économique pouvant aller jusqu'à leur faillite. Ils ont, par ailleurs souligné, qu'ils avaient sollicité les services d'un huissier de justice pour suivre les activités d'un des taxieurs où il avait constaté que durant toute une journée son taxi n'avait récolté que 800 dinars pour l'ensemble des courses effectuées couvrant à peine

les frais engagés. Comme ils ont demandé des services des transports de la wilaya de Sétif de leur renouveler les documents d'exploitation pour ceux dont leur expiration est venue à terme le 31 décembre 2015. Par la même occasion, les taxieurs ont demandé l'application de nouveaux tarifs pour porter la course de 100 dinars à 150 DA en milieu urbain, après l'augmentation du prix du carburant à la pompe, qui va se répercuter négativement, disent-ils, sur leur revenu quotidien, déjà faible.

Afin de transmettre leurs doléances, une délégation des taxieurs a été reçue par le directeur des transports de la wilaya de Sétif qui les a assurés que ses services étudieront la question, mais en attendant qu'ils puissent travailler avec l'ancien système et que l'affaire des compteurs est reportée jusqu'à la fin du mois de juin. Par contre, il n'y a aucune réponse pour la demande de la nouvelle tarification de la course.

A.T.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ : Collégiens et lycéens de plusieurs villages de Rabta réclament le transport scolaire

Les lycéens et collégiens de plusieurs villages, scolarisés au niveau du CEM et lycée du chef-lieu de la commune de Rabta, une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, se plaignent d'une multitude de problèmes qui entravent leur scolarité.

Ils se plaignent surtout du manque de transport scolaire. Ils ne trouvent aucun responsable auquel soumettre leurs doléances. Les élèves qui résident dans les villages de cette bourgade souffrent le martyre. Les élèves sont pénalisés par les derniers cours de la journée. Hier, ils ont décidé de bloquer leurs établissements scolaires pour réclamer plus de transport scolaire.

M.B.

Les villageois bloquent l'autoroute Est-Ouest et la RN-5 à Ain Taghrout

Des dizaines de citoyens du village d'Ouled Morsli, dans la commune de Ain Taghrout, à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont bloqué, hier, à l'aide de troncs d'arbres et autres objets hétéroclites, les tronçons de l'autoroute Est-Ouest et la RN-5, reliant Bordj Bou Arréridj à Sétif, pour protester contre l'absence du gaz naturel. Les protestataires se disent outrés par l'indifférence affichée par les autorités locales quant à leur cadre de vie qui ne cesse de se détériorer.

Malgré l'intervention des autorités locales, les manifestants ont refusé de libérer la route.

M.B.

TISSEMSILT

ALGÉRIE TÉLÉCOM : Entrée en service de 2 stations 4G à Tissemsilt

ABED MEGHIT

Deux nouvelles stations de 4ème génération (4G) sont entrées en service à la fin de la semaine passée dans les deux communes de Boucaïd et Béni Lahcene dans la wilaya de Tissemsilt, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction opérationnelle des télécommunications « d'Algérie Télécom » de Tissemsilt. Six (06) stations 4G sont désormais opérationnelles dans la wilaya, selon la même source qui a inscrit la mise en service de ces installations dans le cadre des efforts d'élargissement de son réseau pour le développement en son offre en service internet haut débit, notamment dans les localités reculées. Des stations similaires actuellement en cours de montage seront mises en service "dans les prochains jours" à travers d'autres localités, a assuré la chargée de la cellule de communication.

Un engouement des citoyens pour l'acquisition des équipements 4G est observé à travers les agences commerciales « ACTEL » de la wilaya de Tissemsilt. Pour rappel le secteur (Algérie Télécom) a bénéficié de plusieurs opérations en matière d'équipement, ce même programme comporte plusieurs projets portant sur, la réalisation, la réhabilitation, l'amélioration et la modernisation de tous équipement téléphonique et de l'Internet et l'amélioration du service public, un grand défi de réalisation ont été menés durant l'année 2015.

BLIDA : Recul des feux de forêt en 2015

Les incendies de forêt ont enregistré un recul à Blida, durant la saison estivale 2015, comparativement à celle de 2014, a-t-on appris du directeur du secteur des forêts de la wilaya.

L'année 2015 a enregistré la perte de 164 ha de couvert végétal, contre 177,8 ha en 2014, a indiqué le lieutenant colonel Abderahmane Djelloul, soulignant en revanche une hausse des pertes agricoles. Les feux ont ravagé 2.552 arbres fruitiers, en 2015, contre 1.899 en 2014, a-t-il dit.

Cette baisse a été favorisée par l'implication de nombreux secteurs dans la lutte contre les incendies de forêts, dont la Conservation des forêts et la colonne mobile de la Protection civile, installée, chaque année dans la région de Beni Ali à Chréa.

Cette colonne a contribué à l'extinction de 33 feux de forêts déclarés au parc national de Chréa, a souligné le responsable, signalant la mise en place, durant cette année, d'une deuxième colonne similaire, en vue de renforcer la protection de la région de Chréa, englobant une importante réserve naturelle avec une riche ressource floristique et faunistique.

Des unités légères de la protection civile entreront, également, en service dans la région de Hammam Melouane, pour protéger le riche couvert végétal, a-t-il ajouté.

Un hôpital et de nouvelles unités en 2016 pour la Protection civile

Un hôpital et de nouvelles unités viendront renforcer le secteur de la Protection civile à Blida durant l'année 2016 et début 2017 en vue d'une meilleure prise en charge des citoyens et la réduction du rayon d'intervention à seulement quatre (4) minutes, a indiqué lundi le directeur du secteur.

Une étude relative à la réalisation d'un hôpital de campagne pour les catastrophes naturelles est actuellement en cours, a indiqué le lieutenant colonel Abderahmane Djelloul dans un point de presse animé à l'unité centrale de la protection civile, signalant la réalisation, en cours, de cinq (5) autres projets relevant de son secteur.

Il s'agit d'une unité principale de la protection civile à Blida, trois (3) centres avancés à Hammam Melouane, Chréa et Souhane, et une unité secondaire à Bouarfa, a-t-il précisé, soulignant que la réception de quatre (4) projets est prévue durant l'année en cours, alors que celui de Souhane sera livrable au premier trimestre 2017. La mise en exploitation future de ces projets devrait contribuer à un renforcement de la couverture sécuritaire dans la wilaya, dont la moyenne devrait passer à un agent pour 800 habitants, contre un agent pour un millier d'habitants actuellement, un indice jugé «très acceptable» par le lieutenant colonel Abderahmane Djelloul, au vu de la «distance séparant chaque unité d'une autre, estimée entre 6 et 19 km, soit un temps de quatre (4) minutes», a-t-il relevé. Parallèlement au renforcement de ses structures, le secteur, qui compte actuellement 1.205 agents de différents grades, verra l'ouverture de 60 postes budgétaires, qui seront occupés, janvier courant, dès le parachèvement de la formation, en cours, des agents stagiaires au niveau de l'annexe d'Aflou, dans la wilaya de Laghouat. Au titre des efforts de modernisation du secteur pour le mettre au diapason des développements technologiques, le même responsable a fait part de la formation, en cours, de 15 agents et officiers de rang au niveau de l'Ecole nationale technique aéronautique de Blida (Première région militaire) pour une durée de 24 mois. Les bénéficiaires de cette formation auront pour tâche de former l'équipe de la protection civile devant prendre en charge le rôle de cinq (5) hélicoptères, destinés au secteur à Blida, dans des opérations de secours. Le programme de formation 2016 prévoit également une formation en matière de catastrophes naturelles, au profit d'une trentaine d'agents de différents grades, a-t-il ajouté.

APS

Mise en service d'une partie de la pénétrante Béjaïa-Ahnif (Bouira) en septembre

Une section de 50 km du projet de la pénétrante devant relier Béjaïa à Ahnif (Bouira) et assurer la jonction avec l'autoroute Est-Ouest sera mise en service dès septembre prochain, a annoncé lundi le directeur de wilaya des travaux publics.

Le même responsable n'a pas écarté l'éventualité de voir ce projet livré dans son intégralité à la «fin de l'année en cours».

Les travaux sont exécutés en H24 et 7/7, a-t-il assuré, se félicitant de la levée de contraintes notamment celles inhérentes aux indemnisations, aux oppositions du voisinage et à l'avancement du programme relatif aux déplacements des réseaux qui constituaient autant de facteurs ayant retardé le démarrage du projet.

L'ouverture de cette section (50 km) se fera concrètement à la réalisation d'un échangeur à hauteur de la ville d'Ighizer-Amonkrane, à 70 km à l'est de

Béjaïa, dont l'aménagement est de nature à permettre temporairement le ba-



lancement de la circulation sur la RN 26 sur le tronçon reliant Ifri-Ouzellaguene à El-kseur, et par extension sur la RN 12 (entre El-kseur et Béjaïa).

L'effort à faire concer-

nera les travaux à l'intérieur du tunnel de Sidi-Aïch, notamment au sein de la zone du portail Nord, sujets à un arrêt de plusieurs mois, «dont il va falloir rattraper les retards mais aussi prépa-

rer rapidement à la jonction avec le lot route», a-t-il relevé, expliquant les retards par l'apparition de risques d'affection des habitations limitrophes. «Nous avons évacué et relogé tous les concernés. Maintenant, la voie est libre», a-t-il encore assuré.

Ce projet de pénétrante, conçu en 2 fois 3 voies sur une distance de 100 km, entamé en avril 2013, n'a débuté concrètement à cause d'une foule de problèmes qu'en 2014, avec un délai de réalisation établis alors à 36 mois.

Confié à un groupe sino-algérien, il repose, outre le lot route, sur la construction de 46 ouvrages d'art, 7 échangeurs, 13 viaducs, 1 tunnel de 1,1 km, 15 murs de soutènements et 30 aires de service.

BOUIRA: Inquiétude des agriculteurs face à la baisse de la récolte d'olives

Les agriculteurs et les propriétaires d'oliveraies à Bouira affichent leur crainte face à une baisse inquiétante de la récolte oléicole, alors que la campagne de cueillette des olives tire à sa fin dans l'ensemble des régions de la wilaya.

«Nous n'avons jamais vécu cette baisse de la production oléicole depuis de longues années», indique Mohamed, un oléiculteur de la localité d'Aguouilal, relevant de la commune d'El-Adjiba (est), estimant que «l'olivier est très chiche en cette saison».

Beaucoup de paysans de la région est de Bouira, connue pour son abondance oléicole, ont exprimé leur inquiétude face aux faibles quantités d'olives cueillies cette saison, bien que le rendement enregistré jusqu'ici, soit 18 litres par quintal, «n'est pas catastrophique», estiment-ils.

Pour ces agriculteurs c'est la quantité d'olives cueillie qui inquiète et non le rendement en matière d'huile, expliquent-ils à l'APS.

«Le phénomène de l'alternance de production connue chez l'olivier est la raison principale de la baisse de la

production», soutiennent-ils.

A M'Chedallah, Bechloul, El-Adjiba, Haizer, Ath Laâziz et Ain Tork (est de Bouira), ainsi qu'à Lakhdaria (nord-ouest), les agriculteurs s'affairent àachever la collecte d'olives afin de transporter les quantités cueillies aux huileries de la région.

Aussi, la cueillette s'avère-t-elle de courte durée cette année pour les propriétaires des oliveraies, vu que la maigre récolte ne s'est pas étendue sur deux mois comme c'est le cas durant les années à fort rendement.

Certains n'ont fait qu'amasser les olives déjà tombées par terre, et rares sont les familles qui ont récolté leur produit en un mois, car possédant plusieurs oliveraies éparses dans plusieurs endroits. Beaucoup de ménages ont d'ores et déjà pressé leurs olives avec un rendement moyen, mais qui peut satisfaire les besoins de consommation ménagère.

Malgré cette régression dans la production oléicole, propriétaires d'oliveraies et métayers ne perdent pas espoir et envisagent avec optimisme la récolte de la saison prochaine.

De son côté, la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya confirme ce constat, et s'attend à une extraction de près de quatre millions de litres d'huile d'olive seulement, alors qu'en 2014-2015 le bilan était de 11 millions de litres, selon les chiffres donnés par Louisa Amirat, responsable à la DSA.

Les huileries que compte la wilaya de Bouïta n'ont pas grand-chose à triturer. La moyenne des récoltes est de trois quintaux d'olives avec un rendement de 18 à 19 litres le quintal, selon le gérant d'une huilerie à Thamra, une localité relevant de la commune d'El-Adjiba.

«Vu les faibles quantités d'olives récoltées, le scepticisme déborde jusqu'à voiler la joie éprouvée lors des dernières années. Mais avec un tel rendement, on peut dire qu'on a sauvé les meubles», ironise Smail, un oléiculteur d'Ichihane (Bechloul).

Par ailleurs, le prix de l'huile d'olive ne connaît pas pour le moment de changements notables, puisque le litre est toujours cédé entre 500 et 600 DA.

AIN DEFLA «Retrait de 124 permis de conduire»

Salim Ben

Durant le dernier mois de l'année 2015, les services de la sécurité routière ont recensé 25 accidents de la circulation qui ont causé des blessures à 26 personnes et un seul décès. Dans le même registre, 63 mises en fourrière ont été prononcées et 1.518 contraventions ont été dressées et 124 permis de conduire ont été retirés après que les services de police eurent effectué plusieurs

opérations de contrôle dans divers endroits de la wilaya. Par ailleurs, les agents de la sécurité routière ont mené plusieurs actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route, afin de maintenir la vitesse des automobilistes.

«188 infractions contre l'environnement»

Concernant le volet police d'urbanisme et de la protection de l'environnement, ce service a enregistré en décembre 2015, plus de 188 infractions liées à

des agressions contre l'environnement et l'urbanisme, révèle le bilan des activités de la sûreté de wilaya. Sur 188 infractions liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme, 85 infractions concernent l'environnement et 103 l'urbanisme, alors que 157 rapports ont été destinés aux services spécialisés, selon les chiffres avancés par la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla. Pour les agressions contre

l'environnement, il s'agit du dépôt anarchique des déchets domestiques, le non respect des heures de dépôt, les déchets urbains dont le dépôt est interdit sur la voie publique et à proximité des constructions. D'autre part, les services spécialisés ont enregistré 103 infractions urbanistiques englobant la construction anarchique, le bidonvilles et les constructions sans permis de construire, outre les infractions liées aux agressions contre les biens communs.

DONNÉ COMME FAVORI DES FRANÇAIS Alain Juppé passe à l'offensive



Cherbal E-M

Donné favori des Français pour la candidature aux prochaines élections présidentielles de 2017, Alain Juppé, maire Les Républicains de Bordeaux et néanmoins sérieux rival de Sarkozy pour 2017, prépare sa monture et entame l'année 2016 en grande pompe avec un grand virage vers les limites de l'extrême droite. Un récent sondage réalisé par le cabinet Odoxa pour le Parisien/Aujourd'hui, publié le week-end dernier, en arrive à la conclusion que 74% des Français ne veulent ni de Hollande ni Sarkozy comme candidats à la prochaine présidentielle, leur préférant pour 56% des sondés, la candidature d'Alain Juppé l'actuel maire de Bordeaux. Ce qui se dégage de ce sondage réalisé par internet les 23 et 24 décembre auprès d'un échantillon représentatif des Français de 1042 personnes, c'est une profonde aspiration au changement du personnel politique. Commentant cette enquête d'opinion, le site du quotidien économique français *l'atributique* note qu'entre autres « mesures à même de favoriser le renouvellement en politique, les Français plébiscitent le non-cumul des mandats (86%), l'obligation pour tout élu concerné de démissionner de la fonction publique (84%) et l'interdiction d'exercer plus de 10/15 ans un mandat électif, quel qu'il soit (81%). »

Fort de ce capital de crédit image, Alain Juppé (un peu plus de 70 ans) a décidé de prendre les choses en main, de travailler son image, souvent écornée par son rival Sarkozy qui, outre la question de l'âge, lui reproche ses positions « molles » sur de nombreuses questions notamment de sécurité. Une forte occupation des espaces médiatiques est ainsi au menu de son programme pour ce début d'année qui verra également la présentation de son livre « Pour un Etat fort ». Révisé avant sa sortie à la suite des derniers événements tragiques vécus par la France le 13 novembre dernier, son livre dont la sortie est prévue le 6 janvier, comporte en principe tout ce qu'il compte prendre comme engagement pour rétablir un Etat fort et restaurer son autorité. Il n'y va pas de main morte, selon les commentaires de la presse française, dont beaucoup d'analystes soulignent le virage droitier du maire de Bordeaux. « Rétablissement des peines planchers supprimées par Christiane Taubira, construction de 10 000 nouvelles places de prison, suspension des allocations familiales aux parents d'enfants absenteistes ou délinquants, durcissement des conditions du regroupement familial, vote d'un plafond annuel d'immigration légale, « remise à plat » de Schengen, renégociation des accords du Touquet avec la Grande-Bretagne, limitation de l'aide médicale d'urgence aux étrangers, création d'un « délit d'entrave à la laïcité », etc., autant de mesures proches des thèses de l'extrême droite, relevées par le site www.lavoixdunord.fr qui trouve que « le Juppé 2016 est loin du Juppé 2014 qui défendaient « l'identité heureuse » au sein d'une société française qui accepterait sa diversité au lieu de poursuivre la chimère de l'assimilation des nouveaux arrivants » ; soit exactement ce que Sarkozy « dénigrait » en lui. Ce qui laisse penser le journaliste du site leschos.fr que cette prise de position devrait « lui permettre de mettre un terme aux procès en laxisme que lui intentent notamment les sarkozystes pour son concept « d'identité heureuse », et ainsi séduire les militants les plus à droite de son parti, encore largement acquis à l'ancien président de la République. »

Les corps de neuf migrants en partance vers Lesbos retrouvés morts au large de la Turquie

Les corps d'au moins neuf migrants, dont plusieurs enfants, noyés dans le naufrage de leur bateau qui tentait de rallier l'île grecque de Lesbos, ont été découverts mardi sur une plage de l'ouest de la Turquie, ont indiqué les autorités.



Les garde-côtes ont réussi à sauver 8 des 22 migrants qui avaient pris place à bord de l'embarcation et continuaient leurs opérations en matinée pour tenter de retrouver d'autres victimes, a-t-on précisé.

Les migrants, dont la nationalité n'a pas encore été déterminée, ont chaviré en raison du mauvais temps peu de temps après leur départ au petit matin de la région de Dikili, selon les au-

torités turques citées par l'agence de presse Dogan.

Les corps de neuf d'entre eux ont été découverts plus tard sur une plage du district d'Ayvalik plus au nord, à quelques milles nautiques de l'île de Lesbos.

Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), environ 700 personnes, pour la plupart des réfugiés fuyant les conflits en Syrie et en Irak, sont morts ou ont été portés disparus l'an dernier en tentant de traverser la mer Egée pour rejoindre la Grèce, porte d'entrée vers l'Union européenne.

Malgré les températures hivernales et les mauvaises conditions météo qui rendent la traversée encore plus dangereuse, de nombreux migrants continuent d'emprunter cette voie.

Une vingtaine de personnes meurent noyées dans deux naufrages au large des côtes turques

Une vingtaine de personnes ont péri dans deux naufrages survenus au large des côtes occidentales de la Turquie, a rapporté l'agence de presse Dogan.

Au moins 20 migrants, dont plusieurs enfants, sont morts noyés alors qu'ils tentaient de rejoindre par mauvais temps les îles grecques. Une première embarcation partie au petit matin de la région de Dikili (ouest) à destination de l'île grecque de Lesbos a chaviré avec 22 personnes à bord, en raison des forts vents qui soufflaient sur la mer Egée, selon Dogan.

Les garde-côtes turcs ont réussi à sauver 8 d'entre eux mais les corps de treize autres ont été découverts sur une plage ou au large du district d'Ayvalik plus au nord, selon le dernier bilan des autorités cité par l'agence.

Une autre embarcation, un bateau pneumatique dans lequel s'étaient entassés 58 migrants, a lui aussi pris l'eau au large de la station balnéaire de Dikili, a ensuite rapporté Dogan.

Les corps sans vie de sept d'entre eux, dont des femmes et des enfants, ont été récupérés sur une plage proche, selon l'agence. De

nombreux autres candidats à l'exil ont pu être sauvés mais ont dû être hospitalisés en état d'hypothermie.

Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), environ 700 personnes, pour la plupart des réfugiés fuyant les conflits en Syrie et en Irak, sont morts ou ont été portés disparus l'an dernier en tentant de traverser la mer Egée pour rejoindre la Grèce, porte d'entrée vers l'Union européenne (UE).

Malgré les températures hivernales et les mauvaises conditions météo qui rendent la traversée encore plus dangereuse, de nombreux migrants continuent d'emprunter cette voie, selon les autorités turques.

En 2015, un million de migrants sont entrés dans l'UE, dont 700 000 depuis la Turquie via les îles grecques, selon l'OIM.

Ankara et Bruxelles ont conclu fin novembre un accord prévoyant une aide européenne de 3 milliards d'euros à la Turquie en échange de son engagement à mieux contrôler ses frontières et à coopérer dans la lutte contre les passeurs qui opèrent depuis son rivage. La Turquie accueille sur son sol 2,2 millions de réfugiés syriens.

Pologne:

21 personnes meurent de froid durant les dernières 48 h

Vingt et une personnes ont péri, durant les dernières 48 heures, des suites de la vague de froid sévissant en Pologne, a rapporté lundi l'agence de presse polonaise PAP, citant les autorités sanitaires. Toutes les victimes étaient des SDF (sans domicile fixe), ajoute l'agence, pré-

cisant que « neuf personnes sont mortes de froid samedi et 12 autres dimanche, deux journées où le thermomètre affichait moins 12 degrés Celsius dans la journée et moins 18 la nuit. » Au total, depuis le 1er novembre dernier, 39 personnes sont décédées d'hypothermie, indi-

quant des statistiques de la police, citées toujours par la même source. Les autorités sanitaires ont lancé un appel à « la vigilance » en raison de la persistance de la vague de froid durant cette semaine en l'absence de la chute de la neige qui adoucit la température.

APS

Grandi espère que la communauté internationale parviendra à trouver des solutions à la crise des réfugiés

Le nouveau Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a marqué son entrée en fonctions lundi à Genève en espérant que la communauté internationale parviendra à trouver des solutions à la crise des réfugiés en s'attaquant aux causes profondes de ce problème. Qualifiant d'«extraordinairement difficiles» les tâches du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), M. Grandi a souligné le caractère «très dangereux» de l'actuelle combinaison «de conflits multiples et de déplacements massifs qui en découle, de défis nouveaux posés au principe du droit d'asile, de l'insuffisance des ressources financières par rapport aux besoins humanitaires et de la hausse de la xénophobie».

Malgré ces défis, le Haut-Commissaire a souhaité qu'en travaillant avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires, le HCR fasse des progrès dans l'accomplissement de sa tâche consistante à «assurer une protection internationale et des conditions de vie meilleures à des millions de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays et d'apatriades». «J'espère également que des solutions aux crises de déplacement seront recherchées avec une détermination nouvelle en s'occupant de leurs causes profondes et en investissant des ressources politiques et matérielles adéquates. Le HCR, dont le mandat inclut la recherche de solutions, se tient prêt à travailler avec tous ceux qui poursuivront ce but», a-t-il ajouté. De nationalité italienne et âgé de 58 ans, M. Grandi succède à la tête du HCR à Antonio Guterres, du Portugal, qui a occupé ce poste pendant 10 ans. Il a été actif dans les affaires internationales depuis 30 ans, dont 27 au sein des Nations unies.

ARRÊTER VRAIMENT DE FUMER : MAIS OUI, C'EST POSSIBLE

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) relance sa campagne sur Tabac Info service sur le web et sur les ondes.

«Arrêter vraiment de fumer... c'est possible en se faisant aider» : à l'occasion de la nouvelle année, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) a choisi de relancer sa campagne d'information sur l'aide à l'arrêt du tabac apportée par Tabac Info service. Cette campagne sera relayée sur le web et sur les ondes.

Les spots de cette campagne, qui avaient déjà été diffusés en septembre dernier, donnent la parole à l'entourage de personnes ayant réussi à arrêter de fumer grâce à Tabac Info Service dans l'espoir que leurs témoignages fassent boule de neige.

Le premier spot montre la fierté d'une fille dont le frère a arrêté de fumer grâce à l'application Tabac Info Service, le second propose le

témoignage d'un adolescent dont la mère ne fume plus grâce au 39 89, enfin le troisième met en scène un homme dont la femme a arrêté de fumer en se connectant au site de Tabac info service.

La campagne est aussi l'occasion de rappeler l'existence de l'application pour smartphone, lancée il y a un an et qui connaît, selon l'Inpes, «un vif succès auprès des candidats au sevrage tabagique en comptabilisant 500 000 téléchargements depuis son lancement».

Cette application, téléchargée depuis le site, permet l'accès à l'e-coaching depuis son smartphone et propose des récompenses pour rythmer les progrès de l'utilisateur et des jeux pour passer l'environnement d'une cigarette.



TABAGISME PASSIF : IL TUE 1 PERSONNE SUR 100

C'est une première en France : une cour d'appel vient de reconnaître le lien entre tabagisme passif et cancer du poumon. L'occasion de rappeler que le tabagisme passif tue une personne sur 100 chaque année dans le monde.

C'est une première victoire pour les victimes du tabagisme passif : une enseignante toulousaine qui a dû subir l'ablation d'un de ses poumons en raison d'un cancer alors qu'elle ne fumait pas, vient d'obtenir réparation. La cour d'appel de Bordeaux vient en effet de reconnaître le lien entre son cancer du poumon et le fait que l'école où elle enseignait n'appliquait pas la loi anti-tabac dans les lieux publics.

La sonnette d'alarme

Les chiffres sur le tabagisme passif sont essentiellement diffusés par l'Organisation mondiale de la santé, qui s'est penchée sur ce problème de santé publique dès 2004. Comme l'organisation l'écrit dans



sa convention pour la lutte anti-tabac : «Le tabagisme passif résulte de la fumée qui envahit restaurants, bureaux ou autres espaces clos lorsqu'il y a combustion de produits du tabac, comme des cigarettes, bidis ou pipes à eau. Ses effets nocifs concernent tout le monde. Et il n'existe pas de seuil au-dessous duquel l'exposition à la fumée du tabac serait sans danger».

Responsable d'un décès sur 100

Chez l'adulte, le tabagisme passif provoque de graves maladies cardiovasculaires et respiratoires, y compris les cardiopathies coronaires et le cancer du poumon. Chez les tout-petits, il peut entraîner la mort subite du nourrisson. Quant aux femmes enceintes, elles risquent d'accoucher de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance. Les jeunes exposés au tabagisme passif à la maison ont d'une fois et demi à deux fois plus

de risque de commencer à fumer que les enfants qui n'y sont pas exposés. Quant aux enfants exposés à la fumée de cigarette en voiture, ils subissent directement les effets d'une pollution aux particules fines trois fois supérieure à la norme imposée par l'OMS.

Pour mettre en évidence les méfaits du tabagisme passif, l'OMS sort des chiffres implacables : le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100. Et si l'on ne tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10.

L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379 000 décès par cardiopathie ischémique, 165 000 décès causés par des infections respiratoires, 36 900 décès liés à des cas d'asthme et 21 400 décès par cancer du poumon.

SEVRAGE TABAGIQUE : IL VAUT MIEUX ARRÊTER LA CIGARETTE PROGRESSIVEMENT

Arrêter de fumer trop brusquement fait chuter la consommation d'oxygène du cerveau. Celui-ci plonge alors dans un état comparable à une forme de démentie. Vous voulez arrêter de fumer sans risquer la rechute ? Alors commencez par réduire progressivement votre consommation de tabac avant d'écraser la dernière cigarette. En effet, selon des chercheurs danois qui ont observé l'activité cérébrale de fumeurs réguliers au cours de leurs premières heures de sevrage, arrêter de fumer trop brusquement peut plonger le cerveau dans un état comparable à une forme de démentie. «Au bout de 12 heures sans tabac, le débit sanguin cérébral et la consommation d'oxygène du cer-

veau avaient en effet chuté de 17%. Une situation caractéristique des personnes atteintes de démentie (comme la maladie d'Alzheimer)» explique le Pr Albert Gjedde, chercheur en neurosciences au Département des neurosciences et de la pharmacologie de l'Université de Copenhague (Danemark). Selon les chercheurs, c'est ce qui pousse certains ex-fumeurs à replonger : ils fument pour effacer les symptômes de sevrage, trop difficiles à supporter et pour maintenir l'activité de leur cerveau, habitué à l'action de la nicotine.

«Cela peut être une expérience assez désagréable, et ce est probablement une des raisons pour lesquelles il peut être très difficile

de cesser de fumer du premier coup» ajoute le Pr Gjedde. Les chercheurs danois comparent la nicotine à d'autres substances pharmacologiquement actives, comme les antidiépresseurs. «Les résultats de nos scanners suggèrent que c'est sans doute une bonne idée d'arrêter de fumer progressivement. Tout simplement pour éviter les pires symptômes de sevrage qui rendent si difficile à tenir la décision d'arrêter de fumer». Toutefois, le Pr Gjedde reconnaît qu'il ne sait pas combien de temps il faut pour que le cerveau d'un ancien fumeur retrouve son flux sanguin normal. «Nous pensons que cela peut prendre des semaines ou des mois mais nous ne le savons pas avec certitude».



BOTOX ET ACIDE HYALURONIQUE POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES RIDES



L'association toxine botulique-acide hyaluronique offrirait des résultats plus durables sur le comblement des rides, selon une étude turque. Selon une étude menée par Dr Ismail Küçük de la Faculté de médecine de Samsun (Turquie) et relayée sur le site de la société américaine de chirurgiens plasticiens, l'utilisation de Botox, conjointement avec un traitement à base d'acide hyaluronique, prolongerait les effets de comblement des rides de ce produit, en réduisant l'activité musculaire de la zone traitée.

Les injections d'acide hyaluronique sont l'une des procédures cosmétiques peu invasives les plus courantes car c'est un produit naturel, à base de gel particulièrement compatible avec le corps. Cependant, sa dégradation rapide limite l'effet anti-rides dans le temps, notamment en raison de la contraction des muscles voisins.

C'est pour réduire cet effet de contraction que les chirurgiens plasticiens ont parfois recours à la toxine botulique (plus connue sous son nom de Botox) afin de provoquer une paralysie temporaire des muscles de la zone traitée. Un «temporaire» qui peut quand même durer quelques mois.

Pour valider cette approche, le Dr Küçük et son équipe ont mené une expérience sur des lapins. «Cette étude a montré que l'application d'acide hyaluronique pour le comblement des rides en combinaison avec la toxine botulique diminue de manière significative le processus de dégradation et augmente le volume restant à la fin de la période de paralysie», ont déclaré les chercheurs. Ces derniers espèrent que leurs conclusions permettront de promouvoir cette nouvelle procédure auprès des patients qui optent pour un traitement de remplacement dermique.

COMMENT LES EMAILS PEUVENT ACCENTUER STRESS ET ANXIÉTÉ

La quantité grandissante d'e-mails reçus par jour et l'accès aux messageries professionnelles sur les smartphones accentuent le stress professionnel, selon une récente étude britannique. Apprenons à lever le pied !

Des alertes automatiques, un tri compulsif, une lecture instantanée sur votre smartphone de chacun des e-mails que vous recevez... La façon dont vous gérez le flux de courriels électroniques qui arrivent chaque jour dans votre messagerie professionnelle peut avoir un impact sur votre santé, selon une étude dirigée par le docteur Richard MacKinnon au Future Work Center de Londres (Royaume-Uni), un centre de recherche en psychologie du travail.

Pour arriver à cette conclusion, le Future Work Center a envoyé un questionnaire à 2 000 salariés de divers domaines dans tout le Royaume-Uni. Les questions de cette enquête portaient sur la technologie, sur les comportements au travail et sur les traits de personnalité. Principales conclusions tirées de ces questionnaires : plus vous consultez votre boîte mail, par exemple lorsque vous recevez une alerte dès qu'un e-mail est reçu, plus vous ressentez de stress.

Mais inversement, les personnes qui ne la consultent qu'une seule fois par jour sont aussi sujettes à une forte press-



sion, liée à l'inconnu que renferment les messages non lus qui s'accumulent d'heure en heure. Les accros à la vérification des nouveaux messages dès le réveil et au coucher sont aussi plus à même de souffrir de stress. Enfin, tous les postes ne sont pas égaux devant l'anxiété générée par les e-mails : selon le centre de recherche, les dirigeants sont plus à même de souffrir de la pression liée à leur messagerie

que les personnes occupant des postes moins élevés. «Notre recherche montre que les e-mails sont à double tranchant. Même s'ils sont des outils de communication de grande valeur, ils sont également une source de stress et de frustration pour nombre d'entre nous» explique ainsi Richard MacKinnon. «Les habitudes que nous développons, les réactions émotionnelles que nous adoptons face aux messages et les

usages tacites qui existent autour des e-mails se combinent pour devenir une source toxique de stress, qui peut impacter négativement notre productivité et notre bien-être.»

Ne consulter sa messagerie pro que pendant les heures de travail

Pour contrer cette source de pression professionnelle, le centre de recherche propose plusieurs pistes : tout d'abord, désactiver les alertes de réception sur les smartphones, pour ne consulter sa messagerie professionnelle que quelques fois par jour. Si votre travail commence à grignoter sur votre temps libre et sur votre vie de famille, apprenez à dire stop !

Ne consultez ainsi vos e-mails professionnels que pendant vos heures de travail. Dernier conseil fourni par l'équipe de recherche : si vous êtes stressé par la quantité de messages que vous recevez, limitez vous-même vos envois. Un simple coup de téléphone peut parfois remplacer un trop long échange de mails.

SURFER SUR UN SMARTPHONE MODIFIERAIT LE CERVEAU

Manipuler un smartphone modifierait notre cerveau, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique Current Biology. Comme le ferait la pratique d'un instrument de musique.

Lire, jouer, surfer, les propriétaires de smartphone passent un temps certain à manipuler leur téléphone et à utiliser avec plus ou moins de dextérité leurs doigts. Des scientifiques ont cherché à comprendre si ces activités numériques ont un impact sur le cerveau.

Les chercheurs de l'Université de Fribourg (Suisse) ont mesuré l'activité cérébrale de 37 personnes âgées de 19 à 34 ans avec un électro-encéphalogramme. Ils voulaient observer si envoyer des sms ou jouer à Candy Crush modifierait le cortex somatosensoriel (la région du cerveau à laquelle sont transmises les informations que reçoit le corps par le biais

de ses cinq sens) du cerveau. Pendant la mesure effectuée avec 62 électrodes sur le cerveau, 26 volontaires utilisaient un smartphone à écran tactile et 11 manipulaient un téléphone à touches.

Les résultats de l'étude ont montré que les utilisateurs de smartphone ont une représentation sensorielle améliorée dans le cerveau et que leur zones sensitives du pouce, de l'index et du majeur sont plus développées.

Une modification du cerveau qui existe aussi chez les joueurs d'instruments à cordes. «À première vue, cette découverte semble comparable à ce que l'on observe chez les violonistes», explique le Dr Arko Ghosh, un des auteurs de l'étude.

Ils ont aussi constaté que la zone «pouce du cerveau» était plus sensible si vous aviez utilisé récemment votre smartphone et que peu importait le nombre d'années que vous en



possédez un, contrairement aux cerveaux des joueurs d'instrument de musique. Ils sont eux plus sensibles aux nombres d'années de pratique.

LES BÉBÉS NOUVEAUX ACCROS AUX SMARTPHONES ?

Bébés et déjà connectés. L'addiction aux écrans ne connaît pas de frontière. Un enfant sur trois âgé de moins d'un an aurait déjà eu entre ses mains un téléphone portable.

Ils babilent, savent à peine marcher mais sont déjà habitués à manipuler des tablettes et jouer avec les smartphones. L'exposition aux écrans par les télévisions, consoles, ordinateurs, tablettes ou smartphones commence quasi dès le berceau. C'est le constat des chercheurs de l'hôpital Einstein Healthcare Network à Philadelphie aux Etats-Unis, présenté au congrès de pédiatrie à San Diego en Californie.

Pour évaluer l'exposition et l'usage des enfants aux écrans, les chercheurs ont entrepris un sondage auprès de 370 parents d'enfants âgés de 6 mois à quatre ans dans l'enceinte

d'une clinique pédiatrique. Tous les foyers étudiés étaient connectés : la quasi-totalité était munie d'une télévision, 83 % d'une tablette et 77 % d'un smartphone. Les résultats montrent que les outils numériques n'ont plus de secret pour les tout petits. Plus de la moitié des enfants de moins d'un an regardent la télévision. Plus d'un tiers a déjà touché l'écran d'une tablette ou d'un smartphone. Plus surprenant encore, 24 % des enfants ont déjà passé un coup de téléphone, 15 % utilisent des applications et 12 % jouent à des jeux vidéo !

A deux ans, les smartphones et tablettes sont couramment manipulés par les enfants. Une surprise pour les chercheurs. «Nous ne nous attendions pas à ce que les enfants jouent sur ces appareils dès 6 mois. Certains sont sur ces

écrans pendant plus de 30 minutes par jour», Hilda Kabali, auteure principale de l'étude, citée par le Washington Post et reprise par l'AFP. Ces conclusions devraient servir à élaborer des stratégies éducatives adaptées pour les chercheurs américains.

Aux Etats-Unis, mais aussi en France les scientifiques s'interrogent sur le bon usage des écrans et les garde-fous pour prévenir la dépendance au virtuel. En 2013, l'académie des sciences s'est fendue d'un rapport où elle donnait des recommandations suivant les âges. Avant l'âge de 2 ans, «les tablettes visuelles et tactiles peuvent contribuer à l'éveil cognitif précoce du bébé» à condition d'être aidés des parents, grands-parents ou enfants plus âgés de la famille, suggérait-elle.

CENTRAFRIQUE

La France appelle les acteurs politiques à la "responsabilité"

La France a appelé hier tous les acteurs politiques centrafricains à "faire preuve de responsabilité", alors qu'une vingtaine de candidats à la présidentielle ont exigé l'arrêt des opérations électorales en cours et dénoncé une "mascarade" lors du scrutin du 30 décembre.

"La France appelle les acteurs politiques centrafricains à faire preuve de responsabilité (...) Les contestations éventuelles doivent se faire selon les mécanismes prévus par le code électoral", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Romain Nadal.

"Il appartient à la Cour constitutionnelle de la transition de proclamer les résultats", a-t-il souligné, rappelant que les observateurs internationaux avaient salué le bon déroulement de l'élection.

Une vingtaine de candidats à la présidentielle, soit les deux tiers des prétendants, ont exigé lundi "l'arrêt des opérations électoralles", refusant d'être "complices" de ce qu'ils qualifient de "mascarade électorale" après la publication de résultats partiels donnant une avance confortable à un outsider, Faustin Archange Touadéra, proche de l'ex-président François Bozzizé.

Portant sur environ 25% des votants, soit 557.747 voix, ces résultats du premier tour du 30 décembre confirmaient que le candidat indépendant faisait la course en tête devant plusieurs favoris, selon l'Autorité nationale des élections (ANE). Les résultats définitifs seront rendus publics dans les prochains jours. Un probable second tour est prévu le 31 janvier.

Dans une déclaration commune, les candidats contestataires ont fait état de nombreuses irrégularités suite à la publication de ces premiers résultats. Certains ont mis en cause la communauté internationale, qui a poussé pour organiser le scrutin dans un pays dévasté par la violence et toujours très fragile malgré la présence des forces onusienne et française.

MADAGASCAR

Le parti au pouvoir remporte l'élection sénatoriale

Le parti au pouvoir à Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, a remporté 86% des sièges lors de l'élection sénatoriale du 29 décembre dernier, selon les résultats provisoires publiés hier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Sur les 42 membres élus au Sénat, 36 sont du parti présidentiel, tandis que les autres sièges restants sont divisés entre les partis de l'ancien président Marc Ravalomanana, de l'ancien président de la transition Andry Rajoelina, du parti Leader Fanilo et de candidats indépendants.

La CENI publiera les résultats officiels mais provisoires le 9 janvier, 30 jours avant l'annonce officielle des résultats définitifs par la Haute Cour constitutionnelle (HCC).

Madagascar a un Parlement bicaméral, dont l'Assemblée nationale formée de 151 membres élus au suffrage universel direct tenu le 20 décembre 2013 et le Sénat composé de 63 membres, dont 42 élus au suffrage universel et 21 nommés par le président.

LIBYE

Poursuite des combats autour des principaux sites pétroliers

Les affrontements se poursuivaient hier en Libye entre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/El) et les gardes des sites pétroliers contrôlés par le gouvernement reconnu par la communauté internationale, autour du port d'al-Sedra (nord), selon des sources sécuritaires.

"Les combats continuent entre les gardes des installations pétrolières et Daech avec l'appui de l'aviation", a indiqué le porte-parole des gardes des installations pétrolières.

"Les affrontements se déroulent dans une zone à 20 km au sud-ouest d'al-Sedra et nous avons perdu sept de nos hommes", a-t-il précisé.

Lundi, "des avions de combats ont mené des raids du matin jusqu'à la tombée de la nuit" contre les positions des éléments de Daech, a indiqué lundi un colonel de l'armée de l'air de la base aérienne de Misrata, cité par l'AFP.

Daech mène depuis lundi une offensive contre d'importantes ins-



tallations pétrolières à al-Sedra et à Ras Lanouf (nord).

Le groupe terroriste tente depuis plusieurs semaines une percée vers l'est depuis Syrte pour atteindre la zone du "Croissant pétrolier" où sont situés les principaux terminaux pétroliers.

Dans une lettre publiée début janvier, le représentant spécial du secrétaire général pour la Libye,

Martin Kobler a affirmé que l'année 2016 sera l'occasion pour les Libyens de retrouver la paix avec un gouvernement d'union et un seul ensemble d'institutions légitimes.

M. Kobler reconnaît qu'en dépit des difficultés vécues par les Libyens en 2015, l'année s'est néanmoins achevée par la signature de l'accord politique libyen qui représente, a-t-il dit, une lueur d'espoir.

BURUNDI

2 blessés par l'explosion de deux obus tirés sur la capitale

Deux personnes ont été blessées lundi matin par les explosions de deux obus de mortier tirés sur la capitale burundaise Bujumbura, a annoncé un responsable administratif local.

Un haut gradé de la police, cité par l'AFP, a confirmé ces tirs de mortier, ainsi que l'explosion de trois grenades dans la matinée dans un quartier sud de Bujumbura, sans pouvoir donner de bilan.

«Deux obus de mortier ont été tirés par des criminels non identifiés vers 11h00 (ghoo GMT) et sont tombés près du quartier de Bwiza», dans le centre de Bujumbura, a indiqué un responsable municipal.

«Deux femmes ont été touchées, dont l'une grièvement blessée à une jambe arrachée».

Ces obus sont tombés dans un rayon d'une centaine de mètres de la mairie de Bujumbura et ont provoqué un moment de panique dans la capitale, selon des témoins, cités par l'AFP. Des nombreux policiers ont été déployés «à la recherche des criminels armés responsables de cet attentat et qui tirent depuis le quartier voisin de Jabe», selon le responsable municipal. Les «criminels armés» désigne pour les autorités burundaises les insurgés

armés, qui ont fait voeu depuis plusieurs mois de chasser du pouvoir par la force le président Pierre Nkurunziza.

Des obus de mortiers sont tombés à plusieurs reprises depuis octobre sur Bujumbura.

Burundi est plongé dans une grave crise politique depuis l'annonce mi-avril de la candidature de M. Nkurunziza à un 3e mandat, jugé contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha ayant permis la fin de la guerre civile (1993-2006).

Les autorités burundaises ont déjoué un coup d'Etat militaire à la mi-mai et maté un mois plus tard six semaines de manifestations concentrées à Bujumbura, mais les violences désormais armées se sont intensifiées depuis la réélection controversée mi-juillet de Pierre Nkurunziza.

Mi-décembre, trois camps militaires de Bujumbura avaient été attaqués, déclenchant les affrontements les plus intenses depuis la tentative de coup d'Etat de mai.

Les violences au Burundi ont déjà fait plusieurs centaines de morts et poussé plus de 200.000 personnes à quitter le pays, selon l'ONU.

NIGERIA

Mme Lagarde estime que le pays n'a pas besoin d'un prêt du FMI

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Lagarde, a estimé hier que le Nigeria n'a pas besoin d'un prêt de cette institution.

"Je vais être très claire: ni moi ni mon équipe ne sommes ici pour négocier les conditions d'un prêt, et nous ne sommes pas en train d'organiser de telles négociations", a déclaré M. Lagarde lors d'une conférence de presse à Abuja.

"Franchement, via la détermination et la résilience dont font preuve la présidence et son équipe, je ne vois pas pourquoi il y aurait besoin d'un programme d'aide du FMI" au Nigeria, a ajouté Mme Lagarde.

Arrivée au Nigeria lundi pour une visite de quatre jours, la patronne du FMI s'est déjà entretenue avec le président Muhammadu Buhari.

Elle doit également rencontrer le gouverneur de la Banque centrale et des dirigeants d'entreprises.

Première puissance économique et principal pays exportateur de

pétrole en Afrique, le Nigeria a vu ses recettes fondre à cause de la chute des cours mondiaux de brut.

Le naira a également chuté, avec un taux d'inflation proche de la barre des 10%. Mme Lagarde a qualifié d'"excellentes" les discussions menées avec les autorités nigériennes. Elle a d'abord abordé "les défis engendrés par la chute des prix du pétrole", telle que la nécessité de diversifier les sources de revenu de l'Etat.

La relance de l'économie fait partie des grandes promesses de M. Buhari, élu en mai, avec la lutte contre la corruption endémique et contre le gaspillage et la mauvaise gestion au sein du gouvernement.

Il s'agit, selon Mme Lagarde, "de buts très ambitieux qui devront être atteints".

En outre, une équipe d'économistes du FMI doit se rendre au Nigeria la semaine prochaine pour évaluer notamment "si la dette est viable, si les taux d'emprunt sont raisonnables, et ce qui doit être mis

en place pour permettre de relever les défis à venir", a annoncé Mme Lagarde.

Par ailleurs, certains spécialistes considèrent que l'impact de la situation économique difficile au Nigeria sur les échanges commerciaux avec les autres pays de la région est un des principaux enjeux de la visite de Mme Lagarde à Abuja.

A cet effet, la directrice générale de l'institution de Bretton Woods doit rencontrer les ministres des Finances des six pays membres de la Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale (CEMAC) le 8 janvier, lors de son passage au Cameroun.

Une des mesures prises par le Nigeria pour faire face à la chute du prix du pétrole a été de contrôler les importations en imposant des restrictions sur le marché des changes", a rappelé, dans ce sens, Razia Khan, économiste pour la Standard Chartered Bank à Londres.

L'Arabie Saoudite suspend ses liaisons aériennes avec l'Iran

L'Arabie saoudite, qui a rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran, a annoncé lundi la suspension de ses liaisons aériennes et de tous ses liens commerciaux avec Téhéran.

Le ministre des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, cité par l'agence Reuters, a déclaré que les ressortissants saoudiens avaient désormais interdiction de se rendre en Iran.

«Les pèlerins iraniens, a-t-il ajouté, restent les bienvenus à La Mecque et à Médine.» «L'Iran devra se comporter comme «un pays normal» et respecter les règles internationales si les autorités de Téhéran veulent que les relations entre les deux pays soient rétablies», a poursuivi le chef de la diplomatie saoudienne.

Dénonçant des années de «politique iranienne agressive» envers son pays, il a affirmé que le cheikh chiite Nimr al-Nimr, exécuté samedi, était un «terroriste» impliqué dans des attentats.

L'Arabie Saoudite, a-t-il estimé, «devrait être applaudie pour cette exécution, au lieu d'être critiquée.»



La crise entre le royaume saoudien et l'Iran a éclaté samedi avec l'exécution du cheikh Nimr avec 46 autres personnes

condamnées pour «terrorisme», dont la majorité pour des attentats attribués au réseau terroriste Al-Qaïda.

La presse française s'inquiète de l'escalade irano-saoudienne et critique la position française



Les quotidiens de la presse française se sont montrés, dans leurs éditions de mardi, très inquiets de l'escalade entre l'Iran et l'Arabie saoudite, critiquant la position pro-saoudienne de la France.

Dans son commentaire, *le Monde* a estimé que «dans une région surarmée et qui continue de fournir l'essentiel du pétrole mondial, un conflit Iran-Arabie saoudite serait la pire des choses», appelant les pays occidentaux à «jouer un rôle» pour l'éviter.

Pour ce journal, «la lutte contre l'organisation 'Etat islamique' dépend d'une désescalade entre l'Iran et l'Arabie Saoudite».

Pour *l'Humanité*, quotidien fondé par Jean Jaurès, «l'escalade de ces derniers jours met la paix en péril et compromet gravement la lutte en cours contre l'organisation 'Etat islamique', supposant sinon une union, du moins une forme de coopération entre toutes les puissances de la région». Il appelle la communauté internationale, avec l'ONU, à une rencontre «d'urgence» entre les parties.

Critiquant la position française au Moyen-Orient, *Libération* demande au président français de faire son choix entre l'Arabie Saoudite et l'Iran.

«Entre Riyad et Téhéran, entre l'impétueux prince héritier et ministre de la Défense Mohammed ben Salmane, qui a engagé son armée dans une guerre sans issue au Yémen, et le reconstructeur Hassan Rohani, sans lequel il n'y aurait pas eu d'accord sur le nucléaire, le président français, François Hollande, devra choisir», écrit *Libération* qui estime que «vendre des canons n'a jamais constitué une politique».

Dans le même sens, *l'Opinion* explique que «dans ce contexte à nouveau dégradé, la France se retrouve prise au piège de son alliance avec l'Arabie saoudite», ajoutant que son «choix stratégique» anti-iranien «conduit lentement (le) pays à l'impuissance diplomatique».

Quant à *Ouest-France*, il estime que cette escalade «entre sunnites et chiites, Arabes et Perses, Arabie Saoudite et Iran (ce sont les trois dimensions d'un affrontement qui mêle délibérément ces différentes facettes), intervient au pire moment, sinon sur le plan économique - le prix du pétrole devrait rester bas - tout du moins sur le plan géopolitique».

Le journal s'interroge par ailleurs si la France, «après le fiasco syrien», dispose «encore» de moyens «pour jouer les pompiers avec efficacité dans cette partie du monde».

Les Dernières Nouvelles d'Alsace écrit, pour sa part, que les deux pays, «aussi viscéralement opposés et si proches physiquement n'ont, par nature même, d'autre possibilité que de finir par se heurter l'un à l'autre», expliquant qu'ils «le font depuis des années au Liban et aujourd'hui en Syrie, en Irak ou au Yémen, mais indirectement». Le quotidien a estimé que l'arrivée d'un nouveau souverain en Arabie saoudite et l'intensification des conflits régionaux «ont changé la donne», soulignant que «cette attitude jusqu'au-boutiste et suicidaire oblige l'Occident à s'interposer d'urgence».

De son côté, *Sud Ouest* pense que l'escalade entre l'Arabie saoudite et l'Iran «n'ira pas jusqu'à l'affrontement armé direct», arguant que les deux pays «se font déjà la guerre par procuration», notamment en Syrie, au Yémen et au Bahréïn.

APS

Le Koweït rappelle son ambassadeur à Téhéran

Le Koweït a rappelé mardi son ambassadeur à Téhéran pour «protester contre l'attaque ayant visé des représentations diplomatiques saoudiennes en Iran, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cité par l'agence de presse Kuna.

L'attaque est «une entorse flagrante aux accords et aux normes internationales et une grave violation des engagements de l'Iran pour la sécurité des missions diplomatiques et la protection des diplomates», précise le communiqué.

Le Koweït est le quatrième pays arabe du Golfe à suspendre ou à réduire ses relations avec la République islamique depuis dimanche.

L'Arabie saoudite avait été le premier pays arabe du Golfe à rompre ses relations diplomatiques avec Téhéran, après l'attaque de son ambassade et d'un consulat en Iran.

Ces attaques se sont produites lors de manifestations déclenchées en Iran à la suite de l'exécution samedi en Arabie saoudite d'un dignitaire religieux

chiite saoudien. Le royaume de Bahreïn avait suivi lundi Ryad en annonçant la rupture des relations avec Téhéran.

Les Emirats arabes unis avaient rappelé lundi leur ambassadeur en Iran et réduit les liens diplomatiques avec ce pays.

Mardi, le Koweït n'a pas expulsé l'ambassadeur d'Iran ni réduit de manière significative le niveau des relations diplomatiques, se contentant de rappeler son ambassadeur.

L'Iran minimise l'effet de la rupture des relations diplomatique par Ryadh

La rupture des relations diplomatiques par l'Arabie saoudite n'a «aucun effet» sur le développement de l'Iran, a affirmé mardi le porte-parole du gouvernement iranien.

«La rupture des relations par l'Arabie saoudite n'a aucun effet sur le développement de l'Iran», a déclaré le porte-parole Mohammad Bagher Nobakht lors d'un point de presse.

Par ailleurs, les échanges commerciaux entre l'Iran et les pays ayant décidé de rompre leurs relations avec Téhéran sont faibles, selon des chiffres officiels publiés mardi par le quotidien économique iranien *Donayé Eghtesad*.

Selon le journal, les échanges entre l'Iran et l'Arabie Saoudite ont atteint 172,5 millions de dollars au cours des huit premiers mois de l'année iranienne qui a débuté le 20 mars 2015: 132,2 millions d'exportations iraniennes vers l'Ara-

bie saoudite - fruits et acier, notamment - et 40,2 millions d'exportations saoudiennes, dont des produits d'emballage et des tissus.

L'Iran a exporté vers Bahreïn 63,6 millions de dollars de produits divers pendant cette même période. Les exportations de Bahreïn vers l'Iran n'ont été que de 60.000 dollars.

L'Iran a exporté vers le Soudan 37,6 millions de dollars et importé 181.000 dollars de produits divers au cours des huit premiers mois de l'année iranienne.

Par ailleurs, seulement 60.000 Iraniens ont effectué en septembre 2015 le grand pèlerinage à La Mecque, selon Téhéran.

L'Iran avait suspendu en avril le petit pèlerinage à La Mecque (Omra) qui s'effectue à n'importe période de l'année - à la suite de l'agression de deux

jeunes pèlerins iraniens par des policiers saoudiens à l'aéroport de Jeddah. Auparavant, environ 500.000 Iraniens faisaient le petit pèlerinage de La Mecque, avec un record de 850.000 pèlerins établi entre mars 2013 et mars 2014.

Il s'y rendaient par avion, mais l'Arabie saoudite a décidé d'interrompre les liaisons aériennes avec l'Iran.

L'Arabie saoudite, Bahreïn et le Soudan ont rompu leurs relations diplomatiques avec Téhéran après une crise déclenchée par l'exécution samedi d'un dignitaire religieux chiite en Arabie Saoudite.

Outre Bahreïn et le Soudan qui ont rompu leurs relations avec Téhéran, les Emirats arabes unis ont réduit leur niveau de relations et le Koweït a annoncé mardi le rappel de son ambassadeur.

Le médiateur de l'ONU pour la Syrie entame des entretiens à Ryadh

Le médiateur de l'ONU pour la Syrie Staffan de Mistura, en visite à Ryadh, a eu des entretiens séparés mardi avec un groupe de diplomates et des représentants de l'opposition syrienne, selon une source diplomatique citée par des médias. M. de Mistura, qui doit se rendre ensuite à Téhéran, est arrivé tard lundi dans la capitale saoudienne, selon la même source. Il a rencontré tôt mardi les ambassadeurs des pays qui ont participé à Vienne à des réunions internationales destinées à trouver une solution politique en Syrie, a ajouté la source.

Le médiateur de l'ONU a ensuite entamé des discussions avec des représentants de l'opposition avec l'intention de «confirmer une date pour les négociations de paix et la composition de la délégation des opposants syriens», selon cette source.

Selon le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric, M. de Mistura doit se rendre à Téhéran «dans le courant de la semaine». Selon lui, l'émissaire



de provoquer «une série de conséquences négatives dans la région».

L'Arabie saoudite et d'autres pays arabes du Golfe ont rompu ou réduit leurs relations diplomatiques avec l'Iran après une crise déclenchée par l'annonce de l'exécution en Arabie Saoudite du dignitaire religieux chiite, Nimr el-Nimr pour «terrorisme».

ALGÉRIE - FINLANDE

Volonté de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique



Le développement de la coopération algéro-finlandaise dans le domaine de l'industrie pharmaceutique a été au centre des entretiens entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et l'ambassadrice de Finlande en Algérie, Mme Tuula Svinhufvud, indique mardi le ministère dans un communiqué.

L'investissement dans la production d'équipements médicaux en Algérie a été aussi au menu de cette rencontre, tenue lundi après-midi au siège du ministère de la Santé.

Les deux parties ont convenu de "mettre en place un cadre de suivi pour le développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ainsi que dans celui des soins de haut

niveau comme la chirurgie cardiaque pédiatrique".

Lors de cette rencontre, M. Boudiaf a mis en exergue "l'énorme potentiel que représente le marché algérien qui a, non seulement de fortes capacités installées en matière d'industrie pharmaceutique, mais recèle un gisement de compétences universitaires et de main-d'œuvre qualifiée, outre sa situation géographique stratégique proche des marchés arabe et africain". De son côté, Mme Svinhufvud a indiqué que "de nombreuses firmes finlandaises sont intéressées par le potentiel du marché algérien des produits de santé", soulignant qu'"un certain nombre d'entre elles comptent venir prochainement pour prospecter d'éventuels partenariats".

Les deux parties ont convenu de "mettre en place un cadre de suivi pour le développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ainsi que dans celui des soins de haut

AFGHANISTAN

Attentat à la voiture piégée dans le centre de Kaboul

Un attentat à la voiture piégée a été commis lundi soir à Kaboul, quelques heures après un premier attentat suicide qui n'a pas fait de blessé dans la capitale afghane, ont indiqué les autorités.

«Il s'agit d'un attentat à la voiture piégée», a précisé Najib Danish, un porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur sans plus de précisions.

Abdul Basir Moudjahid, un porte-parole de la police de Kaboul, cité par des médias, a expliqué que l'explosion pourrait avoir eu lieu à proximité de l'aéroport international, mais il n'était pas en mesure de donner le lieu exact ou le nombre de victimes. Le premier attentat de la jour-

née, commis sur la route menant à l'aéroport, «n'a fait aucune victime hormis le kamikaze.»

Les attentats se sont multipliés ces derniers jours à Kaboul. Vendredi, un attentat suicide des talibans contre un restaurant à tué deux personnes, un garde et un enfant, et en a blessé 15 autres.

Cette hausse des violences intervient à moins d'une semaine d'une réunion quadripartite entre la Chine, les Etats-Unis, l'Afghanistan et le Pakistan qui doit avoir lieu à Islamabad pour dresser une feuille de route destinée à raviver les négociations de paix avec les talibans, au point mort depuis l'été dernier.

ALLEMAGNE

Les sportifs dopés risquent désormais une peine de prison

Les sportifs allemands coupables de dopage ou détenteurs de produits dopants encourront jusqu'à trois ans de prison, selon la nouvelle loi antidopage entrée en vigueur en début d'année.

Adoptée fin mars par le gouvernement, le projet de loi a reçu l'aval des deux chambres en novembre avant d'être signé par le président allemand Joachim Gauck.

Cette loi antidopage est «un modèle mondial», «un instrument qui défend la crédibilité du sport» et sert «à protéger les athlètes et le sport», a déclaré

Clemens Prokop, président de la Fédération allemande d'athlétisme,

lors d'une récente interview à une radio bavaroise.

Selon la nouvelle législation, les sportifs contrôlés positifs ou pris en possession de produits interdits sont passibles de peines de prison allant jusqu'à trois ans.

Ces peines peuvent s'élever jusqu'à dix ans d'emprisonnement pour ceux qui procurent aux sportifs des produits dopants, dont les entraîneurs et les docteurs.

Le texte concerne uniquement les sportifs allemands de haut niveau, soit environ 7000 athlètes qui figurent sur les listes de l'agence antidopage nationale (Nada).

TURQUIE : LE PREMIER MINISTRE AHMET DAVUTOGLU L'A ANNONcé L'emploi du temps des fonctionnaires modifié pour la prière du vendredi

Le gouvernement turc va modifier la législation afin de permettre aux fonctionnaires d'aller à la mosquée pour la prière du vendredi, a annoncé mardi le Premier ministre Ahmet Davutoglu.



«Nous avons préparé un projet pour modifier les horaires des fonctionnaires le vendredi afin de ne pas entrer notre liberté de culte», a indiqué M. Davutoglu devant les députés du Parti de la jus-

tice et du développement (AKP), au pouvoir.

Une circulaire du bureau du Premier ministre devrait a priori suffire pour modifier le temps de travail dans la fonction publique.

M. Erdogan, dont le parti a remporté les élections législatives de novembre, a fait construire l'an dernier une grande mosquée dans le complexe présidentiel de la banlieue d'Ankara.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Direction des Équipements Publics
De la wilaya d'El-Oued

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Équipements Publics de la wilaya d'El-Oued, annonce un concours pour le recrutement aux grades cités ci-dessous:

| Grade | Mode d'emploi | Conditions d'accès | Spécialité demandée | Le nombre de postes budgétaires ouverts | Lieu d'affectation | Autres conditions |
|---|--------------------------------|--|---|---|--------------------|--|
| Architecte principal | Par voie de concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme magistral d'un titre reconnu équivalent | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme Magistrale ou d'un titre reconnu équivalent | 01 | Direction | |
| Architecte | Par voie de concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'Architecte ou d'un titre reconnu équivalent | Ingénieur d'état en Architecture | 01 | Direction | 01 poste budgétaire affecté aux candidats dans le cadre C1D et C1P |
| Ingénieur d'état de l'habitat et de l'urbanisme | Par voie de concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénierie d'état ou d'un titre reconnu équivalent | | 03 | Direction | 01 poste budgétaire affecté aux candidats dans le cadre C1D et C1P |
| Technicien supérieur de l'habitat et de l'urbanisme | Par voie de concours sur titre | les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent | | 03 | Direction | 01 poste budgétaire affecté aux candidats dans le cadre C1D et C1P |
| Attaché principal d'administration | Par voie de concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme D.E.U.A ou technicien supérieur | | 01 | Direction | 01 poste budgétaire affecté aux candidats dans le cadre C1D et C1P |

* Le dossier de candidature doit être composé des documents suivants: une demande manuscrite pour la candidature - photocopie du diplôme - photocopie de la carte d'identité nationale - extrait du casier judiciaire n°03 en cours de validité - deux (02) photos d'identité - photocopie de relève de note de cursus scolaire du candidat - attestation de travail précisant la période d'emploi effectuée par les candidats.

* Délai limite des inscriptions et de dépôt des dossier*

Le dossier de candidature doit être déposé au niveau du siège de la direction des Équipements Publics de la wilaya d'El-Oued cité 19 mars dans un délai maximum de quinze jours (15) travail ouvrable à partir de la date de première publication dans la presse nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
N° Fiscal : 099034015037038

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 12/2015

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la:

Réalisation d'une maison de jeunes type 03 à Djaafra
Lot : TCE

Les entreprises nationales publiques ou privées qualifiées dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Trois et plus et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 (SERVICE DES INVESTISSEMENTS ET DES EQUIPEMENTS)
 DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) – BORDJ BOU ARRERIDJ
 TEL : 035-73-50-53

Les offres dûment remplies accompagnées des documents en cours de validité à la date de dépôt des plis, doivent comporter les pièces suivantes :

I – Offre technique:

- 1- Déclaration à souscrire: En langue nationale signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2- Déclaration de probité: En langue nationale signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 3-L'offre technique proprement dite, signée, cachetée et datée
- 1-Copie du certificat de qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale et classification, catégorie deux et plus.
- 2-Copie du registre de commerce.
- 3-Copie du statut de l'entreprise, s'il s'agit d'une SARL, EURL, SNC.
- 7- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales de droit algérien délivré par le C.N.R.C.
- 8-Copies des attestations de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATH).
- 9-Copie de l'extrait de rôles.
- 10-Copie du NIF.
- 11-Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 12- Bilans financiers ou Attestation d'activité portant le chiffre d'affaire des trois années (2012-2013-2014) visés par les services des impôts.
- 13- références professionnelles similaires(à joindre attestations de bonne d'exécution portants l'objet, le montant et le délai de réalisation des projets dans le domaine du bâtiment établis par des services contractants publics .
- 14- Attestation d'affiliation délivrée par la CNASAT pour l'année 2015 accompagnée par les diplômes+ contrat CID+CIP
- 15- Liste relative aux moyens matériels délivrée par un huissier de justice durant l'année 2015, accompagnée par les cartes grises et les assurances valable à la date d'ouverture des plis.
- 16- Cahier des clauses administratives générales: Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 17- Cahier des prescriptions spéciales : Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 18-Cahier des prescriptions techniques: Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

II – Offre financière :

- 1- Lettre de soumission : Signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2- Bordereau des prix unitaires : Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 3- Devis estimatif et quantitatif : Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) – BORDJ BOU ARRERIDJ

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention technique ou financière, selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 12/2015

Réalisation d'une maison de jeunes type 03 à Djaafra

Lot : TCE
- SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR » -

- o La durée de préparation des offres est fixée à : **21 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, et si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- o Le dépôt des offres aura lieu le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13H30.
- o L'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.
- o Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** + la durée de préparation des offres à compter du dernier jour de la durée de préparation des offres

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
N° d'identification Fiscal : 099034015037038

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 14/2015

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réhabilitation de 11 stades communaux

Lot N° 01 : Réhabilitation stade communal à Ouled dahmen
Lot N° 02 : Réhabilitation stade communal à Hassnaoua
Lot N° 03 : Réhabilitation stade communal à EL M'hir
Lot N° 04 : Réhabilitation stade communal à EL Euch
Lot N° 05 : Réhabilitation stade communal à Belimour
Lot N° 06 : Réhabilitation stade communal à EL Annasser
Lot N° 07 : Réhabilitation stade communal à Kheil
Lot N° 08 : Réhabilitation stade communal à Tixter
Lot N° 09 : Réhabilitation stade communal à Djaafra (Ouled Khilfa)
Lot N° 10 : Réhabilitation stade communal à Theniet Ennacer
Lot N° 11 : Réhabilitation stade communal à Bordj Zemmourah

Les entreprises nationaux publics et privées qualifiées en bâtiment comme activité principal, catégorie 03 et plus, et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges « Offre technique et l'offre financière » auprès de la:

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 (SERVICE DES INVESTISSEMENTS ET DES EQUIPEMENTS)
 DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) – BORDJ BOU ARRERIDJ
 TEL : 035-73-50-53

Les offres dûment remplies accompagnées des documents en cours de validité à la date de l'ouverture des plis, doivent comporter les pièces suivantes :

I – Offre technique:

- Déclaration à souscrire : En langue nationale signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité : En langue nationale signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Copie du certificat de qualification classification dans le domaine du bâtiment, catégorie Trois et plus.
- Copie du registre de commerce.
- Copie du statut de l'entreprise, s'il s'agit d'une SARL, EURL, SNC.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales de droit algérien délivré par le C.N.R.C.
- Copies des attestations de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATH).
- Copie de l'extrait de rôles.
- Copie du NIF.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Bilans financiers Ou C20 des trois années (2012-2013-2014) visés par les services des impôts.
- références professionnelles similaires (à joindre attestations de bonne d'exécution portants l'objet, le montant des projets dans le domaine du bâtiment établis par des services contractants publics .
- Attestation d'affiliations délivrées par la CNASAT valable à la date d'ouverture des plis, accompagnée par les diplômes+ contrat CID+CIP
- Liste relative aux moyens matériels délivrée par un huissier de justice durant l'année 2015, accompagnée par les cartes grises et les assurances valable à la date d'ouverture des plis.
- P'anning de réalisation

II – Offre financière :

- 1- Lettre de soumission : Signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2- Bordereau des prix unitaires : Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 3- Devis estimatif et quantitatif : Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) – BORDJ BOU ARRERIDJ

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention technique ou financière, selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 14/2015**Réhabilitation de 11 stades communaux**

Lot N°1 (.....) à préciser le Lot

SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR »

- o La durée de préparation des offres est fixée à : **21 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, et si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- o Le dépôt des offres aura lieu le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13H30.
- o L'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.
- o Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
- o Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** + la durée de préparation des offres à compter du dernier jour de la durée de préparation des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télésurf
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Au cœur des Restos du cœur
13:50 : Météo
13:55 : Un couple parfait
15:30 : Père avant l'heure
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts
21:45 : Les experts
22:40 : Les experts
23:25 : Les experts

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:20 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:55 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:45 : Image du jour du Dakar
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Le chapeau de Mitterrand
22:25 : Folie passagère

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:06 : Ninjago
07:33 : Ninjago
08:00 : Les lapins crétins : invasion
08:06 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:24 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Peanuts
08:40 : Miss Marple
10:15 : 30 millions d'amis
10:45 : Consomag

10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:55 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Le messager
22:35 : Météo
22:40 : Grand Soir 3
23:30 : Attentats

CANAL+

06:55 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Cinéma : Otto le rhinocéros
09:40 : Cinéma : Mia
09:50 : Cinéma : Exodus : Gods and Kings
12:15 : The Big Bang Theory
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Cinéma : Paddington
15:35 : L'année 2015, par le Gorafi
16:00 : Cinéma : Une merveilleuse histoire du temps
18:03 : Casting(s)
18:05 : The Big Bang Theory
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Cinéma : Discount
22:40 : La collection
23:35 : Groland le gros métrage

M

06:00 : M6 Music
07:10 : Les blagues de Toto
07:15 : Kid & tol
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
11:00 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Dans la peau d'une grande
15:45 : Comment séduire un millionnaire
16:50 : Body of Proof
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Recherche appartement ou maison
22:20 : Recherche appartement ou maison
23:40 : Recherche appartement ou maison

La sélection

TF1

20h55

Les experts



Résumé

Un cadavre a été découvert dans une voiture, durant une convention qui rassemblait des collectionneurs d'objets macabres, tous en rapport avec des assassinats. Morgan et Russell réussissent rapidement à identifier la victime : il s'agit de Damon Harlow, qui avait fondé avec un associé une petite société de collections criminelles. Justement, le véhicule dans lequel Damon a été découvert appartient à Lucas Reem, un tueur en série qui vient d'être exécuté pour avoir assassiné dix femmes une vingtaine d'années auparavant. L'associé de Damon prétend ne pas lui connaître d'en-

2

20h55

Le chapeau de Mitterrand



Résumé

Dans un restaurant, un homme s'empare du chapeau que le président de la République a oublié : il va changer sa vie.

3

20h50

Le messager



Résumé

Cette série documentaire se penche sur celles et ceux qui, par leurs actions quotidiennes, se battent pour sauver des espèces animales menacées. C'est le cas de Chanee, qui lutte, en Indonésie depuis vingt ans, pour la survie de singes gibbons, victimes de la déforestation et du braconnage. La comédienne Véronique Jannot est allée à la rencontre de cet homme d'exception, qui a réussi à créer le plus grand centre au monde de réhabilitation des gibbons. À Bornéo, Chanee confie à l'actrice une mission importante : adopter Alya, une petite gibbon orpheline, pour une durée de sept ans. Après l'avoir approchée et nourrie, Véronique Jannot s'engage dans le processus de réhabilitation du bébé gibbon. Le but ultime pour tous ces singes est d'être relâchés dans leur habitat naturel.

CANAL+

20h55

Discount



Résumé

Sur le point d'être licenciés, des employés dérobent des marchandises de leur supermarché pour les revendre dans leur hard discount alternatif.

M

20h55

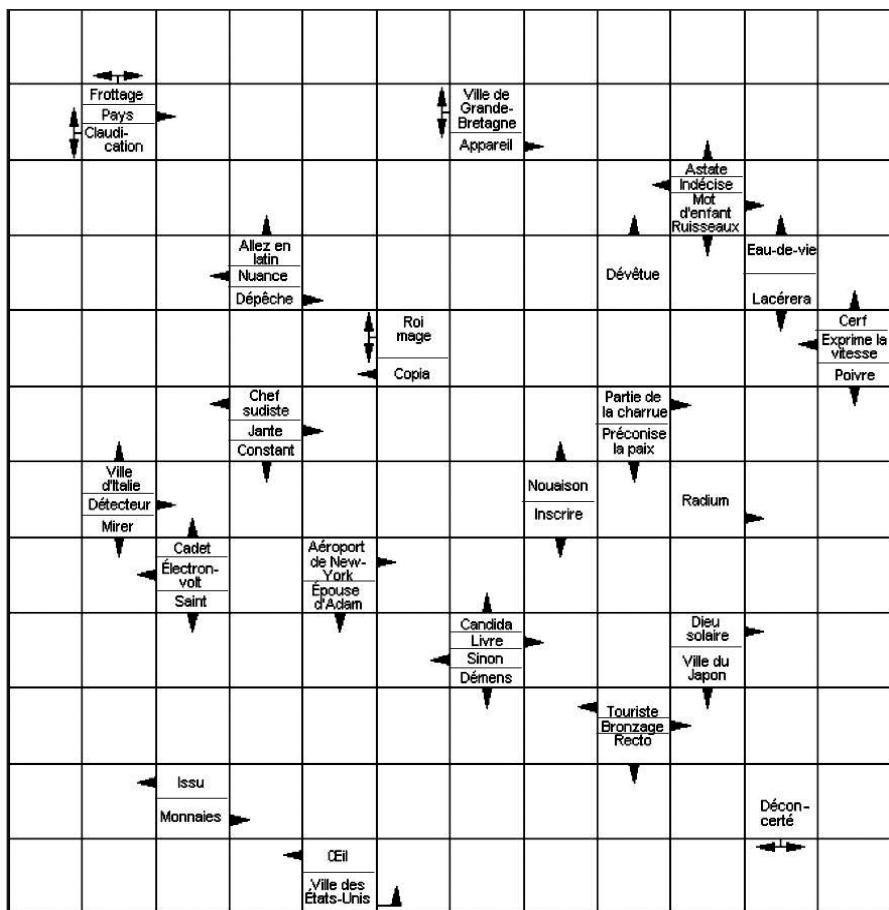
Recherche appartement ou maison



Résumé

Célibataire depuis peu, Clémentine, 29 ans, s'est installée chez sa soeur, dans le Xe arrondissement de Paris. La jeune femme rêve de posséder son propre appartement, avec un grand dressing. Stéphane Plaza la guide dans ses recherches pour son premier achat ; à Lyon, Grégoire et Stéphanie ont peu de temps pour chercher un appartement entre leurs emplois du temps professionnels chargés et la gestion de leurs deux enfants. Sandra Viricel vient en aide à cette famille ; à Bordeaux, Benoît, père célibataire de 38 ans, veut quitter son trois pièces, trop chargé en émotions, et compte profiter de l'occasion pour devenir propriétaire. Thibault Chanel se charge de trouver le bien idéal pour lui et son fils Côme.

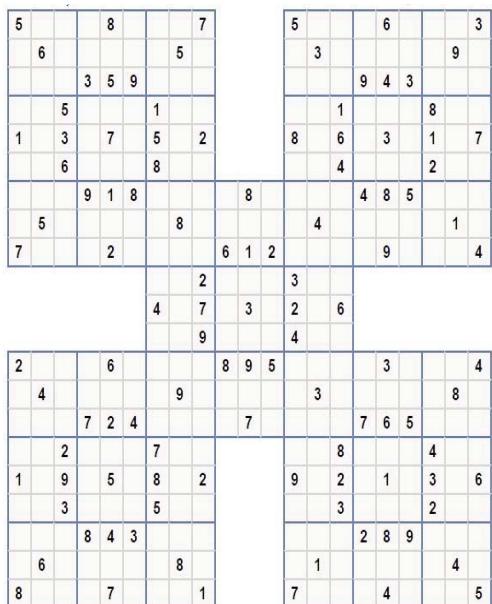
Mots fléchés n°1174



Samouraï-Sudoku n°1174

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1174

► Horizontalelement:

1. Indépendance
 2. Logement des militaires - Aluminium
 3. Rassasié - Routine
 4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
 5. Ch.-I. de c. de l'Yvonne
 6. Personnage comique créé par Mollière
 7. Coutumes - Américum - Hi-
 - bou - En les
 8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
 9. Ennyuante
 10. Parcourir un roman - Ch.
 - I. de c. de la Marne
 11. Première femme - Amer- tume profonde
 12. Résidas quie part - Pénètr

► **Verticalement:**

- 1. Commune des Yvelines
 - 2. Enleve les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
 - 3. Diversifiés - Conclus
 - 4. Article espagnol - Ammonophile
 - 5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
 - 6. Moscovites - 1/2 seconde
 - 7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
 - 8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
 - 9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
 - 10. Europium - Agées - Interraction
 - 11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
 - 12. Vin blanc sec - Haussier une note d'un déni - ton

7 erreurs

Citations

“L’amour fait naître la jalousie, mais la jalousie fait mourir l’amour.”

*Christine de Suède



C'est arrivé un 6 janvier

1972 : l'Inde noue des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

1979 : le gouvernement Pol Pot est renversé au Cambodge par des rebelles soutenus par le Viêt Nam.

1992 : la Serbie abat un hélicoptère de la CEE transportant cinq observateurs européens.

1996 : victoire d'Álvaro Arzú Irigoyen à l'élection présidentielle du Guatemala.

2007 : Ban Ki-moon demande la suspension de l'exécution des deux coaccusés de Saddam Hussein.

2010 : au Népal, accord entre les maoïstes, le

2010 : au Népal, accord entre les maoïstes, le gouvernement et l'Organisation des Nations unies sur les combattants mineurs et fin du blocage du Parlement.

Célébrations :

- Angleterre** : Distaff Day (en) ou Roc Day (Fête de la quenouille), ainsi que ses variantes locales, telle que lei fieloua en Provence, honore les fileuses et célèbre le retour de la lumière après la longue nuit hivernale.

- **Cambodge** : Victoire sur le régime de génocide, commémore la fin du régime Khmer rouge après sa défaite contre les Vietnamiens

en 1979.

- **Italie** : Festa del Tricolore (Fête du drapeau).
- **Japan** : Nengajū no seldžū (Fête des sept

- Japon : Nanakusa-no-sekku (Fête des sept herbes), très ancienne coutume japonaise qui consiste à manger un okayu aux sept-herbes et Usokae, échange de bouvreuils (Dazaifu).

VOLLEY-BALL (JO-2016/TOURNOI QUALIFICATIF) ALGÉRIE : Belacel : "On jouera à fond nos chances"

Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne (dames) de volley-ball, Mohamed-Amine Belacel a assuré que son équipe jouera à fond ses chances, lors du tournoi africain de qualification aux jeux Olympiques de Rio-2016, prévu en février prochain au Cameroun.

Mohamed-Amine Belacel a été nommé nouvel entraîneur de la sélection algérienne (dames), en remplacement de Fayçal Gharzouli qui s'est retiré, la semaine dernière.

J'ai décidé de prendre les rênes de notre équipe nationale à un moment difficile certes (à un mois du tournoi, ndlr) mais je vous assure que l'équipe que j'aurai en main, jouera à fond ses chances de qualification à Rio.

Si je prends une équipe, c'est pour atteindre un objectif", a déclaré à l'APS Belacel, en mesurant la difficulté de la tâche qui l'attend à Yaoundé.

Le tournoi de volley-ball féminin, qualificatif aux JO-2016, prévu du 12 au 19 février, verra la participation de 17 pays selon la Confédération africaine de volley-ball (CAVB).

Il s'agit de l'Algérie, Tunisie, Cameroun (pays hôte), Gambie, Cap-Vert, Burkina Faso, Nigeria, Ghana, RD Congo, Gabon, Kenya, Egypte, Ouganda, Mozambique, Zimbabwe, Botswana et Madagascar.

Les équipes seront réparties en poules.

Le vainqueur final représentera le continent africain aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, les 2e et 3e joueront un tour-



noi de repêchage. "L'équipe algérienne dames a été rajeunie, après le départ de plusieurs titulaires pour une raison ou une autre.

Les joueuses qui la forment sont ensemble depuis déjà quelque temps, je viendrais donc pour consolider ce qui existe et ajouter évidemment les touches qu'il faut d'ici au second objectif à savoir les championnats d'Afrique de 2017", a expliqué le nouvel entraîneur national.

"Au tournoi de Yaoundé, on aura déjà une idée très claire sur notre niveau actuel au plan africain.

C'est une compétition importante et on va la prendre très au sé-

rieux, à l'instar des sélections qui y seront engagées", a encore souligné Mohamed-Amine Belacel.

Afin d'arrêter un plan de travail et finaliser le programme de préparation de l'équipe nationale féminine, le nouveau coach a tenu une réunion, lundi en fin d'après-midi, avec la direction technique nationale, une rencontre qualifiée de "très fructueuse" par le conseiller en sports.

"On a parlé des objectifs à court et moyen termes, des effectifs et du travail en général qui doit se faire envers cette équipe nationale afin de reconstruire une sélection compétitive en prévision des championnats d'Afrique de 2017", a indiqué l'ex-driver du PO Chlef en sports.

L'athlète algérienne du 3000m steeple Amina Bettiche, fraîchement séparée de son entraîneur Mohamed Salem, est à la recherche d'un nouveau coach en vue des échéances à venir, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Bettiche a indiqué que, pour des raisons personnelles, elle a mis fin à sa collaboration, à l'amiable, avec l'entraîneur Mohamed Salem, ajoutant qu'elle est actuellement à la recherche d'un nouvel entraîneur pour l'encadrer», selon la

FAA. Bettiche (28 ans) a profité de l'occasion pour demander à la FAA de lui accorder un stage de préparation à l'étranger, pour l'aider à retrouver la forme après plusieurs semaines d'arrêt.

«Bettiche ne devrait, cependant, participer à aucune compétition officielle avant le mois de mai 2016.

Son principal objectif actuellement est de retrouver son meilleur niveau, pour être capable de relever les prochains défis», a ajouté la même source.

La médaillée d'or aux



Jeux Méditerranéens de 2013 à Mersin (Turquie) ambitionne, en effet, de se qualifier aussi bien aux prochains Championnats d'Afrique

d'athlétisme qu'aux JO de Rio. Outre le 3000m steeple (9:29,20), Bettiche court également le 3000m plat (9:27,62) et le 1500m (4:20,26).

ATHLÉTISME :

Amina Bettiche (3000m steeple) à la recherche d'un nouvel entraîneur (FAA)

L'athlète algérienne du 3000m steeple Amina Bettiche, fraîchement séparée de son entraîneur Mohamed Salem, est à la recherche d'un nouveau coach en vue des échéances à venir, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Bettiche a indiqué que, pour des raisons personnelles, elle a mis fin à sa collaboration, à l'amiable, avec l'entraîneur Mohamed Salem, ajoutant qu'elle est actuellement à la recherche d'un nouvel entraîneur pour l'encadrer», selon la

FAA. Bettiche (28 ans) a profité de l'occasion pour demander à la FAA de lui accorder un stage de préparation à l'étranger, pour l'aider à retrouver la forme après plusieurs semaines d'arrêt.

«Bettiche ne devrait, cependant, participer à aucune compétition officielle avant le mois de mai 2016.

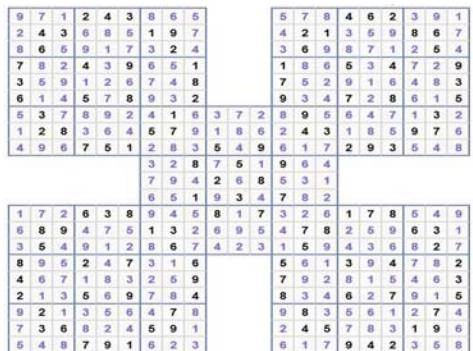
Son principal objectif actuellement est de retrouver son meilleur niveau, pour être capable de relever les prochains défis», a ajouté la même source.

La médaillée d'or aux

Jeux Méditerranéens de 2013 à Mersin (Turquie) ambitionne, en effet, de se qualifier aussi bien aux prochains Championnats d'Afrique

d'athlétisme qu'aux JO de Rio. Outre le 3000m steeple (9:29,20), Bettiche court également le 3000m plat (9:27,62) et le 1500m (4:20,26).

Sudoku N°1173



S o l u t i o n

Mots Croisés N°1173

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Mots Fléchés N°1173

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

ECHECS : La phase finale du championnat d'Algérie messieurs du 16 au 22 janvier à Tiaret

La phase finale du championnat individuel messieurs d'échecs aura lieu du 16 au 22 janvier à Tiaret, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne (FADE).

Cette compétition de sept jours, organisée par la ligue de la wilaya de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la DJS de Tiaret, verra la participation de 35 échephiles, dont 24 qualifiés des phases régionales, issus de 15 clubs en plus des maîtres internationaux algériens et des échephiles titrés.

Cette phase finale seniors-messieurs se déroulera selon le système suisse en 9 rondes à la cadence d'une heure trente minutes (1h30) avec ajout de trente (30) secondes, homologué par la Fédération internationale des échecs (FIDE).

La phase finale individuelle seniors dames est prévue du 20 au 26 mois en cours à Alger et verra la participation de plus d'une cinquantaine de joueuses.

Elle sera disputée selon le système "tour complet" à la cadence d'une heure trente minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup.

CAN-2016 DE HANDBALL / CAMEROUN (PRÉPARATION) : Le stage de Tunisie annulé

La sélection camerounaise de handball, l'un des adversaires de l'Algérie en Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 au Caire (21-30 janvier), n'a pas pu bénéficier de son stage d'acclimatation en Tunisie, annulé pour des raisons financières, rapporte mardi la presse locale.

Pour des raisons financières, le stage d'acclimatation prévu initialement en Tunisie n'est plus d'actualité.

On va se contenter d'un stage en interne, et travailler dur pour relever le défi", a indiqué le sélectionneur du Cameroun, Honoré Kounguep.

L'équipe camerounaise a entamé la semaine dernière un stage à Yaoundé en présence de 21 joueurs avec, au programme, du biquotidien. Chaque séance dure 2 heures et demie de temps, souligne la même source.

Outre l'Algérie, le Cameroun rencontrera dans le groupe A le Gabon, le Nigeria, le Maroc et l'Egypte (pays hôte).

Lors de son entrée en lice dans la compétition, le Cameroun sera opposé au Nigeria le 21 janvier.

Le groupe B est constitué, quant à lui, de la Tunisie, de l'Angola, du Congo, du Kenya, de la Libye et de la RD Congo.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

APS

VALENCE PROPOSE 5 ANS À SOFIANE FEGHOULI : L'international algérien refuserait-il les propositions des clubs courtisans ?

Selon le site La Gazette du Fennec, le milieu international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli, vient de voir son club lui offrir une nouvelle offre de 5 ans en revoyant donc largement à la hausse sa précédente offre.

Said Ben

Et donc la dernière décision revient à Feghouli qui, en dépit de son arrêt depuis plusieurs semaines pour cause de blessure, est annoncé dans plusieurs clubs.

De offres qui sont annoncées, on notera la première qui est justement celle de son club ainsi que les clubs anglais Liverpool, Tottenham, Arsenal, Manchester United et Manchester City, sans oublier les clubs italiens La Roma, l'Inter, Naples et Milan. Il y a aussi les deux clubs turcs, Fenerbahce et Galatasaray ainsi que le Spartak Moscou, Al Ahly Dubaï et Al Nasr. Blessé au pied droit, Feghouli est en train de susciter des inquiétudes dans l'entourage du club, au moment où son avenir est en pointillés.

En raison de cette blessure, Feghouli a du déclarer forfait pour la double confrontation face à la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0), dans le cadre du 2e tour des éliminatoires du mondial 2018.

Le club a donc tranché en ce mois de janvier sur la question de la prolongation du contrat du joueur algérien, dont le bail expire en



juin prochain. Il est utile de rappeler qu'en réalité, Feghouli veu bien rester à Valence, seulement, il a réclamé une revalorisation salariale, rejetée par ses responsables jusqu'à ces derniers jours où elle est revenue à la hausse.

En voyant les différentes sollicitations des clubs européens, il est évident que Valence ne devrait pas rester insensibles sous réserve de perdre son joueur.

C'est donc pourquoi les responsables de l'équipe ont proposé une très belle offre de prolongations net-

tement supérieure à ce que le club proposait l'été dernier et qui pourrait décider le joueur à refuser les propositions des clubs courtisants pour rester encore à Valence où il se plaît tellement. D'ailleurs et il faut bien le préciser aucune information n'a filtré sur le montant de la proposition, mais l'on sait d'ores et déjà que celle-ci placerait le joueur parmi les meilleurs joueurs des meilleurs payés de l'histoire du club.

Encore faut-il faire remarquer qu'aucun joueur ne voudrait quitter la Liga bien supérieures à la Serie

A italienne et à la Premier League anglaise. Officiellement libre de s'engager où il veut depuis le 1er janvier pourquoi Sofiane Feghouli n'a pas encore livré sa décision se donnant, peut-être, plus de temps de réflexion, car s'agissant d'une offre pour une continuité et donc une certaine stabilité...

De plus, il ne faut pas oublier également que Feghouli est un titulaire en force en Liga espagnole, dans le meilleur championnat au monde de l'aveu du joueur et de son entourage immédiat...

S.B.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE :

Belkabla en concurrence avec Belhanda et Inler pour rejoindre Shalke 04

Le milieu franco-algérien de Tours FC (Ligue 2, française de football) Haris Belkabla, intéressé sérieusement la formation de Shalke 04, pensionnaire de la première division allemande, a rapporté hier la presse locale.

Mais Belkabla fait face à la concurrence du Marocain Belhanda et du Suisse Inler.

Le club allemand devrait engager l'un des trois joueurs lors du mercato d'hiver, précise la même source.

Belkabla (21 ans) est en train de réussir un bon par-



jeu pour un but marqué. Son club, exposé à des sanctions administratives de la part de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), occupe la 12e place au classement après 19 journées de compétition.

CHAMPIONNAT D'ITALIE (19E J) : Mesbah (Sampdoria) non retenu pour le derby de Gênes

L'international algérien, Djamel Mesbah, n'a pas été retenu pour le derby de Gênes qui opposera son équipe la Sampdoria face au Genoa mardi soir en ouverture de la 19e journée du championnat de première division italienne de football.

Mesbah, qui a raté dernièrement quelques séances d'entraînement pour soigner une blessure, a sauté pour l'occasion des plans de son entraîneur.

Victime de blessures à répétition, le latéral gauche de 31 ans a fait sept apparitions seulement avec son équipe cette saison, alors qu'il en a comptabilisé 16 lors de l'exercice passé.

Mesbah, rappelé en sélection algérienne en novembre passé après sept mois d'absence, avait déclaré forfait pour la double confrontation contre la Tanzanie, en éliminatoires du Mondial-2018, à cause d'une blessure également.



Al-Shabab Essaoudi annonce l'engagement pour deux ans de l'Algérien Benyettou (ES Sétif)

Le club saoudien d'Al-Shabab (Div. 1 de football) a annoncé mardi l'engagement officiel pour deux années de l'attaquant Mohamed Benyettou, meilleur buteur de l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre.

La direction d'Al-Shabab, via sa page officielle sur Twitter, a indiqué qu'outre Benyettou, elle a également recruté le meneur de jeu brésilien, Kamil Farias.



Benyettou est attendu dans les prochaines heures à Ryad pour débuter sa nouvelle aventure avec le club de la capitale saoudienne.

L'attaquant de 26 ans avait rejoint l'Entente en 2014 pour un contrat de deux saisons en provenance du MC Oran (Ligue 1/Algérie).

Sous les couleurs sétiféennes, le joueur a inscrit 15 buts en 56 apparitions, toutes compétitions confondues.

L'ESS devrait bénéficier de 700.000 dollars en guise d'indemnités, apprend-on de ce club.

Durant l'intersaison, l'Entente a enregistré déjà le départ de deux de ses joueurs au Golfe.

Il s'agit de Farid Mellouli (Al-Qadissiya/Arabie Saoudite) et d'Akram Djahnit (Al-Arabi/Koweït).

NA HUSSEIN DEY : Bendebka «impatient» de rejoindre Vitoria Guimaraes

Le capitaine du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football) Sofiane Bendebka s'est dit lundi «motivé et impatient» de tenir une expérience avec la formation portugaise de Vitoria Guimaraes (division 1) lors de l'actuel mercato d'hiver. «Je suis très motivé à l'idée d'aller monnayer mon talent à Guimaraes. Mon agent a envoyé mon CV (ndlr, curriculum vitae) à la direction du club et je suis dans l'attente d'une offre officielle qui devrait parvenir prochainement au NAHD», a affirmé Bendebka au site spécialisé Kooora.



Formé au Nasria, Bendebka a réussi à s'imposer au sein de la formation des «Sang et Or» en devenant capitaine à l'âge de 23 ans.

Sous contrat avec le NAHD jusqu'en 2018, il aura besoin de l'aval de ses dirigeants pour pouvoir jouer au Portugal.

Le président du NAHD Mahfoud Ould Zmirli a refusé l'idée d'un «prêt gratuit» de son joueur.

«Il n'est pas normal que notre joueur aille dans un club sans contrepartie, comme il n'est pas normal que ce club n'a pas daigné envoyer ne serait-ce qu'une correspondance officielle dans ce sens» a regretté le premier responsable du club à la presse.

Dans le cas où le transfert viendrait à voir le jour, Bendebka deviendrait le deuxième joueur algérien à porter les couleurs de Vitoria Guimaraes après l'attaquant international algérien Hilal Soudani (2011-2013).

APS

RC RELIZANE : Essais concluants pour le Franco- Algérien Khalid Derraz

L'attaquant franco-algérien du Stade Sottilais Cheminot Club (division d'honneur française) Khalid Derraz devrait être la première recrue hivernale du RC Relizane (Ligue 1 algérienne de football) a appris l'APS hier auprès de la direction du club de l'Ouest du pays.

Le joueur âgé de 27 ans, qui a été soumis à des essais, a fini par intéresser le staff technique.

Un autre joueur pourrait s'engager avec le club, il s'agit du défenseur de l'ES Berrougahia (inter-régions/Gr.Centre-Est) Saidani Khelifa.

Côté départ, le RCR s'est passé des services de l'attaquant Nabil Yaâlaoui qui s'est engagé avec le MC Oran.

La direction a désigné lundi l'entraîneur français François Bracci à la barre technique de l'équipe en remplacement de Abdelkrim Benyelles, démissionnaire.

Bracci, ancien coach du MC Alger et du CS Constantine, est le troisième entraîneur du RCR depuis le début de la saison après Omar Belatoui et Benyelles, parti à l'USM Bel-Abbès (Ligue 2).

Au terme de la phase aller de la Ligue 1, le RCR pointe à la 14^e place au classement avec 15 points.

La formation de Relizane s'est qualifiée pour les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie après sa victoire face à la JS Kabylie (1-0).

Lors du prochain tour, prévu les 8 et 9 janvier, le RCR sera opposé en déplacement à la formation de l'ESB Dahmouni.

NA HUSSEIN DEY : Bouzidi conditionne le départ de Bendebka à un renfort de choix

L'entraîneur du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football) Youcef Bouzidi a conditionné hier le départ du capitaine d'équipe Sofiane Bendebka, convoité par Vitoria Guimaraes (division 1 portugaise), par le recrutement d'un joueur "de valeur" évoluant au même poste.

"Si nous parvenons à engager un joueur de valeur évoluant dans la même poste que Bendebka, je ne vois aucun inconvénient alors que ce dernier parte au Portugal.

Dans le cas contraire, il est préférable qu'il reste au NAHD, pour son bien et dans l'intérêt de l'équipe", a indiqué à l'APS le coach du Nasria.

Formé au Nasria, Bendebka a réussi à s'imposer au sein de la formation des "Sang et Or" en devenant capitaine à l'âge de 23 ans.

Sous contrat avec cette équipe jusqu'en 2018, il aura besoin de l'aval de ses dirigeants pour pouvoir jouer au Portugal.

Le président du NAHD, Mahfoud Ould Zmirli, a refusé l'idée d'un "prêt gratuit" de son joueur.

"Il n'est pas normal que notre joueur aille dans un club sans contrepartie, comme il n'est pas normal que ce club n'ait pas daigné envoyer ce qu'il a de mieux", a regretté le premier responsable du club.

Pour Bouzidi, tout le monde doit trouver son compte dans cette éventuelle transaction.

"Je refuse que Bendebka parte pour une mensualité dérisoire où qu'il parte juste pour partir à l'étranger.

Il est bien là où il est", a souligné l'entraîneur nadjidiste.

Évoquant le volet recrutement, Bouzidi a révélé que la direction était "en contact avec quatre joueurs évoluant dans différents postes" pour engager trois d'entre eux, comme le stipulent les règlements régissant le mercato d'hiver.

Le NAHD, qui a bouclé la phase aller de la Ligue 1 à la 10^e place (19 pts), accueillera samedi prochain la JS Saoura en match comptant pour les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie.

APS

USM ALGER Mohamed Meftah suspendu un match

Le défenseur de l'USM Alger Mohamed Meftah a écopé d'un match de suspension et d'une amende de 50.000 DA pour contestation de décision, lors du derby face au MC Alger (0-0) de mise à jour du championnat disputé le 22 décembre dernier, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé une amende de 200.000 DA à l'ex-joueur éthiopien du MCA, Salah Eddine Said.

L'international éthiopien qui a résilié son contrat avec les Vert et Rouge récemment avait provoqué des incidents sur le banc de touche lors du derby algérois.

De son côté, le CR Belouizdad a été sanctionné d'une amende de 50.000 DA pour son retard dans la livraison des panneaux publicitaires du sponsor officiel de la Coupe d'Algérie Mobilis pour leur pose au stade, lors de la rencontre des 32es de finale contre l'ASO Chlef (4-1).



CS CONSTANTINE :

"Meghni sera notre joueur providentiel durant la phase retour"

L'entraîneur franco-portugais du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) Didier Gomez Da Rocha a estimé que Mourad Meghni, devrait être "le joueur providentiel" lors de la seconde partie de la saison, alors que l'ancien international algérien est à l'arrêt pour cause de blessure.

"Je tiens toujours aux services de ce joueur talentueux. J'estime qu'il devrait être notre joueur providentiel lors de la phase retour, pour peu qu'il récupère bien de sa blessure.

Je ne peux pas avancer la date de son retour à la compétition, mais ça reste un joueur important pour nous", a affirmé le coach du CSC lundi soir à la chaîne El-Hedda TV.

Le milieu offensif âgé de 31 ans, victime de blessures à répétition depuis 2010, n'a plus joué avec le CSC depuis

le match à domicile contre l'USM Blida (1-1), le 22 octobre dernier, dans la cadre de la 9^e journée du championnat.

Il s'agit de la première expérience de Meghni en Algérie, après avoir évolué jusque-là notamment à Bologne, la Lazio de Rome (Italie) et au Qatar (Umm-Salal, Al-Khor, et Lekhoudia).

Engagé par le club constantinois l'été dernier alors que le joueur était resté inactif pendant deux saisons, Meghni a fait, jusque-là, de rares apparitions avec l'effectif constantinois.

Au terme de la phase aller, le CSC occupe la peu reluisante 13^e place au classement avec 16 points, devançant d'une seule unité le premier relégable, le RC Relizane.

Le club de Cirta s'est fait éliminer en 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie par son voisin du MCE Eulma (1-0 a.p.).



L'absence d'argent retarde l'arrivée de Mokdad (MCA) au CSC

Le CS Constantine n'a pas réussi à conclure sa première transaction du mercato d'hiver avec le milieu de terrain offensif du MC Alger (Ligue 1) Abdemlak Mokdad en raison de ses difficultés financières, a appris l'APS mardi auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Mokdad, qui s'est entendu la veille pour rejoindre le CSC à titre de prêt

pour six mois, a exigé une avance sur salaires pour parapher son contrat, alors que la trésorerie de la formation de l'Est bute sur des problèmes énormes dans ce registre, précise la même source.

Mokdad qui avait rejoint le "Doyen" l'été dernier en provenance du RC Arbaâ n'a pas bénéficié d'un temps de jeu assez conséquent qui lui permet de

continuer l'aventure avec le club de la capitale.

Au terme de la phase aller, le CSC occupe la peu reluisante 13^e place au classement avec 16 points devançant d'une seule unité le premier relégable, le RC Relizane.

Le club de Cirta s'est fait éliminer en 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie par son voisin du MCE Eulma (1-0 a.p.).

LIGUE 2 MOBILIS (PRÉPARATION):

L'ASO Chlef entame un stage d'une semaine à Tlemcen

L'ASO Chlef a débuté hier un stage bloqué à Tlemcen qui se poursuivra jusqu'au 12 courant à l'occasion de la trêve hivernale et en vue de la deuxième partie du championnat de Ligue 2 mobilis de football.

L'ASO éluira domicile au niveau de l'hôtel des Zianides.

Le staff technique que dirige le Français Jean-Guy Walleme, a programmé deux rencontres amicales pour la circonstance afin de garder ses capés dans l'ambiance de la compétition. Profitant du mercato d'hiver

aussi, la direction chélefienne a engagé trois nouveaux joueurs : Akrour (ex-RC Relizane), Belhocine (ex-DRB Tadjenane) et Tedjar (ex-MO Béjaïa).

Ce dernier fait son retour au bercail six mois après avoir quitté les Rouge et Blanc suite à leur descente en Ligue deux.

En revanche, le club a libéré jusqu'à deux joueurs : Khiari et Ijinaifi, en attendant de faire de même avec Chouih, Tatem et Yachir.

Par ailleurs, le directeur technique des catégories jeunes, Ait Mohamed, a

intégré le staff technique de l'équipe première en qualité de préparateur physique.

Il remplace Halem qui a démissionné de son poste à l'issue de la phase aller.

L'ASO a terminé à la 5^e place la première tranche de la saison avec 23 points distancée de cinq unités par le leader l'USM Bel Abbès et de trois par le troisième la JSB Béjaïa.

Les trois premiers au classement à la fin de la compétition accéderont en Ligue 1 la saison prochaine.

GERRARD POURRAIT REVENIR A LIVERPOOL !

Actuellement au Los Angeles Galaxy, Steven Gerrard devrait entamer sa dernière saison en tant que footballeur professionnel. En effet, l'ancien international anglais de 35 ans a confié au *Telegraph* qu'il ne devrait pas aller plus loin et qu'il pourrait même revenir à Liverpool : « Je ne suis pas sûr à 100 %, mais je pense que ce sera ma dernière année en tant que joueur. J'ai eu une discussion avec Klopp, je n'ai pas eu d'offre concrète, mais le club m'a fait savoir qu'ils souhaitaient me voir revenir. Mais ça n'a pas été une conversation durant laquelle ils m'ont dit : « nous voulons que tu fasses ci, nous voulons que tu fasses ça ». »



ZIDANE UN «GALACTIQUE» SUR LE BANC DU REAL

La nomination de Zinédine Zidane comme entraîneur du Real Madrid a été officialisée par le président du club, Florentino Pérez, lors d'une conférence de presse organisée, lundi 4 janvier, au stade Santiago Bernabéu dans la soirée. Zidane y a brièvement pris la parole : « Je veux remercier le club de m'offrir la possibilité d'entraîner (...) le meilleur club du monde. Je vais tenter d'y mettre tout mon cœur. Je crois que tout va bien se passer.

À la tête de la « Castilla », l'équipe réserve du Real, depuis l'été 2014, l'ancien numéro 10 des Bleus et ancien milieu de la « Casa blanca » (231 matchs au compteur entre 2001 et 2006) remplace l'ibère Rafael Benítez, en poste depuis juin 2015.

La désignation du s « sphinx » Zidane, 43 ans, a été décidée lors d'une réunion d'urgence organisée par la direction du club. Elle fait suite au match nul (2-2) concédé par les Merengue contre Valence, dimanche 3 janvier. Premier Français à occuper cette fonction au Real, le Marseillais prend les rênes d'une phalange classée troisième de Liga, à quatre points derrière son frère ennemi de l'Atlético, surprenant leader du championnat, et deux longueurs du FC Barcelone, qui avait humilié le Real 4-0 au Bernabeu le 21 novembre.

Alors que les Galactiques ont changé vingt fois d'entraîneur en vingt ans, Zidane hérite d'un effectif traumatisé par une année 2015 sans titre et une litanie de scandales (affaire de la sextape Valbuena de l'attaquant français Karim Benzema, élimination en Coupe du roi pour une erreur administrative). En prenant les commandes du club le plus titré (dix Ligues des champions) et le plus riche d'Europe depuis une décennie (549,5 millions d'euros de revenus à l'issue de la saison 2013-2014), le quadragénaire relève un défi de taille, lui qui gravite au sein de l'organigramme du Real depuis 2009. Soit trois ans après l'arrêt de sa carrière, ponctuée par un fameux coup de boule asséné à l'Italien Marco Materazzi, et une expulsion en finale du Mondial 2006.



Ronaldo, un avenir loin du football...

La trentaine passée, l'attaquant du Real Madrid Cristiano Ronaldo (30 ans, 17 matches et 14 buts en Liga cette saison) pense déjà à son avenir. S'il a annoncé vouloir jouer encore quelques années, le Portugais ne se voit pas continuer dans le monde du football.



« Ce n'est pas 100% de mon temps, mais mon avenir accapare une grande partie de mes occupations. Le futur se construit lorsque vous êtes jeunes, a estimé le Portugais dans un entretien accordé au quotidien espagnol *El Mundo*. Depuis que j'ai 27 ans, je développe ma ligne de vêtements et je veux que ma marque progresse encore car le football s'arrêtera dans cinq, six, sept ou dix ans. (...) Après ma carrière, il y aura une autre vie. Je pense qu'au début, le football me manquera un peu. Mais si vous me demandez maintenant si je veux devenir entraîneur, je répondrai que non. Pas plus que dirigeant d'un club ou président. »

VÖLLER CALME LE JEU POUR "CHICHARITO"

Interrogé par *Sky Germany*, Rudi Völler a clôt les débats concernant l'attaquant mexicain. « Nous ne sommes pas intéressés à le vendre à Arsenal ou ailleurs », a indiqué le directeur sportif du club allemand. Depuis le début de la saison 2015-2016, l'ancien locataire de Manchester United et du Real Madrid a inscrit 19 buts toutes compétitions confondues, dont 11 en Bundesliga.



57 millions pour Aubameyang ?

Le mercato d'hiver promet d'être agité du côté d'Arsenal. Arsène Wenger n'est pas insensible aux performances de Pierre-Emerick Aubameyang et serait prêt à débourser 57 millions d'euros pour attirer l'attaquant du Borussia Dortmund, selon *The Sun*. Un intermédiaire a pris contact avec Dortmund au sujet d'un transfert de Pierre-Emerick à Arsenal, a confié une source au tabloïd anglais. Wenger sait que le coût est très élevé mais c'est un attaquant qui peut faire une énorme différence pour lui et qui peut aider Arsenal à remporter le titre pour la première fois depuis 12 ans. Il y a beaucoup d'intérêt pour Pierre-Emerick Aubameyang.



BEDOUI A PARTIR DE TEBESSA

Les citoyens titulaires de passeports biométriques obtiendront automatiquement leur carte nationale d'identité

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a indiqué mardi à Tébessa que les citoyens titulaires de passeports biométriques pourraient obtenir automatiquement leur carte nationale d'identité biométrique à partir de ce mois.

Les cartes nationales d'identité biométriques seront confectionnées à partir des données recueillies pour les passeports biométriques et qui sont disponibles au niveau du Centre national des titres et documents sécurisés d'El-Hamiz (Alger), a précisé M. Bedoui lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa.

Les citoyens seront prévus progressivement par SMS de la récupération de leurs cartes, a-t-il ajouté.

Après avoir rappelé que 7 millions de citoyens détenaient des passeports biométriques, le ministre a souligné que son département entendait réaliser trois (3) millions de cartes d'identité biométriques en 2016.

Le centre des titres et documents sécurisés de Laghouat, qui entrera en service la semaine prochaine, est d'un apport certain dans cette démarche, a estimé M. Bedoui.

Au cours de sa visite dans la wilaya de Tébessa, le ministre de l'Intérieur a inauguré une unité secondaire de la Protection civile à Cheria et le siège de la daïra de Morsott, et donné le coup d'envoi de l'exploitation du réseau d'alimentation en gaz de ville dans la commune d'El-Kouif.

M. MOHAMED AÏSSA L'A ANNONCÉ À CONSTANTINE Bientôt un cahier des charges pour unifier la typologie architecturale des mosquées

Un cahier des charges, guide de conception permettant d'unifier la typologie architecturale des mosquées en Algérie, sera élaboré "prochainement" en coordination avec l'université, a déclaré mardi à Constantine le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

"Un colloque sera organisé conjointement par les départements des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et sera sanctionné par des recommandations, feuille de route de ce cahier des charges", a précisé à l'APS le ministre, au deuxième jour de sa visite à la ville des ponts.

L'université "est en mesure d'approfondir la réflexion" et de contribuer à l'émergence des grandes lignes d'un cahier des charges type pour les mosquées", a indiqué à ce propos M. Mohamed Aïssa. Affirmant que l'objectif d'unifier la typologie architecturale des mosquées est dicté par l'importance de refléter un cachet architectural algérien et une identité nationale dans toutes ses dimensions, le ministre a souligné que l'héritage culturel et le patrimoine architectural de plusieurs régions du pays seront pris en considération dans l'élaboration de ce cahier des charges.

"Cinq (5) régions avec leur patrimoine architectural et leur héritage



constitueront +les référents+ dans le prochain cahier des charges", imposera, selon le ministre, à toutes les associations désireuses de construire des lieux de culte.

A son passage à l'université Constantine 3, près de la nouvelle ville Ali Mendjeli, où il a participé à une campagne de mise en terre du plants, le M. Mohamed Aïssa, soutenant que la réalisation d'une mosquée à la ville universitaire est "un acquis" pour la communauté étudiante, a mis l'accent sur l'importance de véhiculer "les sensibilités et l'identité de la nation algérienne dans les moindres détails" à travers cette nouvelle infrastructure.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs s'est également rendu à la zaouïa Hamlaouia, à Oued Seguin, au sud-ouest de la wilaya de Mila, où il s'est enquis de l'avancement des travaux d'une nouvelle mosquée, financée par des bienfaiteurs.

In situ, M. Mohamed Aïssa a estimé qu'à travers ce nouveau lieu de

culte, la zaouïa Hamlaouia a ouvert "un autre pont" devant la société, soutenant que les zaouïas demeurent "la mémoire de l'Algérie".

La zaouïa Hamlaouia, véritable pôle de Savoir et point de rencontre des oulémas de renom, fortement marquée par l'ordre de la tariqa Rahmaniya, a été fondée au 15ème siècle.

Actuellement 150 apprenants suivent un enseignement religieux. Le Le fiqh, la foi, le hadith, l'exégèse, la langue, la grammaire sont autant de thèmes proposés à ces jeunes.

La zaouïa abrite une bibliothèque très riche et variée contenant des centaines de livres dont 95 manuscrits très anciens.

À l'occasion de la 17ème semaine nationale du Coran, ouverte lundi à la salle Ahmed Bey à Constantine, la zaouïa Hamlaouia a convié les chouyoukh des zaouïas, les érudits et les universitaires, hôtes de cette grande manifestation religieuse à une halqa, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

ALGÉRIE - UE

La coopération énergétique avec l'Algérie est une priorité de la stratégie énergétique de l'UE

Le Commissaire européen à l'énergie et au climat, Miguel Arias Canete, a réaffirmé son engagement à renforcer la coopération entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie dans le domaine de l'énergie, qualifiant cette coopération de "priorité" de la stratégie de l'Union de l'énergie adoptée au début de l'année 2015.

Dans une contribution publiée lundi par la revue "The Parliament", le commissaire européen à l'énergie a souligné que la coopération énergétique au plan bilatéral demeure "cruciale" en particulier avec l'Algérie, plus grand pays d'Afrique et partenaire d'"une importance vitale" pour l'UE.

M. Canete a rappelé que l'Algérie est le troisième fournisseur de gaz de l'UE après la Russie et la Norvège et que l'UE est le plus grand importateur de gaz algérien, affirmant que "l'Algérie a toujours été un fournisseur de gaz très fiable pour l'UE".

Les ressources de gaz en Algérie, y compris le gaz de schiste, sont énormes, a-t-il fait remarquer, relevant l'existence

d'un "réel besoin" d'investissements dans de nouveaux projets d'exploration et de production de gaz. "C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de travailler ensemble pour identifier les facteurs qui entrent dans les investissements et proposer des mesures incitatives à l'investissement", a-t-il indiqué.

Le commissaire européen à l'énergie a marqué, en outre, la disponibilité de l'UE à "soutenir l'Algérie" dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, soulignant que la Commission européenne qui ambitionne de faire de l'Europe le leader mondial dans les énergies renouvelables, envisage de travailler avec ses partenaires algériens pour identifier les besoins et les projets de coopération possibles. Selon Canete, l'Algérie dispose d'un énorme potentiel dans le domaine des énergies renouvelables avec des plans ambitieux pour les développer.

Les autorités algériennes avaient sollicité le soutien de l'UE pour développer les énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne le renforcement des ca-

pacités institutionnelles, l'amélioration et la mise en œuvre du cadre législatif et réglementaire, la formation professionnelle, la recherche et développement ainsi que le transfert de technologie.

Évoquant la feuille de route des principales étapes de la mise en œuvre du partenariat stratégique Algérie UE dans le domaine de l'énergie, M. Canete a fait savoir que deux groupes d'experts seront établis dans les prochaines semaines et un "Forum d'affaires" sera organisé à Alger, courant 2016. "Ce Forum permettra de réunir représentants algériens avec représentants de l'industrie de l'énergie renouvelable et de gaz en Europe, pour discuter des voies et moyens de faciliter de nouveaux investissements européens dans le secteur de l'énergie en Algérie", a-t-il indiqué. Rapportant que la sécurité de l'approvisionnement énergétique comme dimension majeure du projet de l'Union de l'énergie, M. Canete a souligné l'importance d'établir des partenariats stratégiques et diversifiés avec les pays de la région.

À ce titre, il a fait savoir que l'UE a identifié trois priorités pour accroître sa sécu-

rité énergétique et réduire sa dépendance à un fournisseur unique (la Russie), à savoir : le développement du corridor sud pour le gaz, le développement du marché du GNL en Europe et la création d'un hub gazier en Méditerranée.

"L'UE reconnaît clairement l'importance de la région méditerranéenne et son rôle dans la stratégie de l'union de l'énergie, tant au niveau régional que bilatéral", a-t-il indiqué. Sur le plan régional, il a évoqué les trois plateformes euro-méditerranéennes sur le gaz naturel, lancée officiellement à Bruxelles en juin 2015, sur l'intégration des systèmes d'électricité, mise en place à Rabat en octobre 2015, et sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui sera lancée au courant de l'année 2016. Qualifiant ces plateformes "d'instruments efficaces", M. Canete a mis l'accent sur la plateforme sur le gaz, qui, selon lui, apportera des avantages à tous les partenaires de l'Union pour le Méditerranéen (UpM), qu'ils soient producteurs, importateurs ou exportateurs de gaz.

APS